

Noesis

21 | 2013 :

La philosophie, la traduction, l'intraduisible

Traduire la philosophie

Traductions et retraductions françaises de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. L'insoutenable légèreté de (re)traduire

French Translations and Retranslations of Adam Smith's Theory of Moral Sentiments. The Unbearable Lightness of (Re)Translating

MICHAËL BIZIOU

p. 229-263

Résumés

Français English

La *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, publiée pour la première fois en anglais en 1759, a été traduite en français quatre fois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Puis, après deux siècles de simples rééditions, durant le XIX^e siècle et jusqu'à la toute fin du XX^e siècle, une nouvelle traduction française a paru en 1999. Le présent article commence par des considérations méthodologiques portant sur le statut de la traduction comme retraduction, montrant en quoi l'acte de retraduire peut être l'occasion d'un sentiment paradoxal d'insoutenable légèreté. On en déduit la nécessité d'étudier toute traduction par rapport à ce que l'on peut nommer son contexte objectif et son projet subjectif. C'est seulement à partir de la compréhension de ce contexte et de ce projet de traduction – lesquels peuvent être de nature politique, intellectuelle, économique, etc. – que l'on peut rendre compte des différents choix techniques de traduction qu'ont opérés les traducteurs successifs. Ainsi, on explique en quoi la traduction réalisée par la marquise de Condorcet en 1798 s'inscrit dans le contexte de la Révolution française du point de vue politique, et dans celui du rationalisme moral du point de vue philosophique. Par contraste, la traduction de Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau en 1999 correspond d'un point de vue politique à des interrogations portant sur le libéralisme

économique, et d'un point de vue philosophique à la volonté d'interpréter Smith comme représentant du sentimentalisme moral.

Adam Smith's *Theory of Moral Sentiments*, first issued in English in 1759, was translated into French four times during the second half of the XVIIIth century. Then, after two centuries of mere re-editions, along the XIXth century up to the very end of the XXth century, a new French translation came out in 1999. The present essay starts with methodological considerations upon the status of translation as retranslation, showing how the act of (re)translating can give rise to a paradoxical sentiment of unbearable lightness. From this is deduced the necessity to study any translation in the light of what can be called its objective context and its subjective project. It is only through an understanding of this context and this project –which can both be of a political, intellectual, economical nature, etc.– that one can account for the different technical translating choices brought about by the successive translators. Accordingly, this essay explains how the marquise de Condorcet's translation in 1798 has to be set in the context of the French Revolution from a political point of view, and in that of moral rationalism from a philosophical point of view. On the other hand, the 1999 translation by Michaël Biziou, Claude Gautier and Jean-François Pradeau is guided from a political point of view by questions concerning free trade and free society theory, and from a philosophical point of view by the intention to consider Smith a defender of moral sentimentalism.

Entrées d'index

Mots-clés : traduction, retraduction, projet de traduction, insoutenable légèreté, sentiments moraux, sympathie, rationalisme moral, sentimentalisme moral, Adam Smith, marquise de Condorcet, Jean-Louis Blavet, Marc-Antoine Eidous, Henri Baudrillard, Michaël Biziou, Claude Gautier, Jean-François Pradeau

Keywords : translation, retranslation, translation project, unbearable lightness, moral sentiments, sympathy, moral rationalism, moral sentimentalism, Adam Smith, marquise de Condorcet, Jean-Louis Blavet, Marc-Antoine Eidous, Henri Baudrillard, Michaël Biziou, Claude Gautier, Jean-François Pradeau

Texte intégral

Introduction

- 1 L'auteur de ces lignes a pris part à la traduction française de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith publiée en 1999¹. Traduire ainsi la *Théorie* en français à la toute fin du XX^e siècle fut pour moi l'occasion de ressentir quelque chose comme une insoutenable légèreté de traduire. Cette expression étrange est calquée sur le titre d'un fameux roman de l'écrivain franco-tchèque Milan Kundera². Dans ce livre le héros, Tomas, attribue un sens philosophique profond à un proverbe allemand commun, qui lui vient à l'esprit alors qu'il doit prendre une importante décision :

Il n'existe aucun moyen de vérifier quelle décision est la bonne car il n'existe aucune comparaison. Tout est vécu tout de suite pour la première fois et sans préparation. [...] Tomas se répète le proverbe allemand : *einmal ist keinmal*, une fois ne compte pas, une fois c'est jamais. Ne pouvoir vivre qu'une vie, c'est comme ne pas vivre du tout³.

- 2 Ainsi, parce que Tomas sait qu'il ne vivra chaque situation et ne prendra chaque décision qu'une fois, son existence lui semble à la fois d'une immense « légèreté », car ce qui a lieu dans l'éphémère singularité d'une unique fois est un acte de libre créativité, et « insoutenable », car dans cette éphémère singularité se joue à chaque fois l'entièreté de tout son être. Qu'il me soit permis d'expliquer

ici en quoi, de même, « *einmal ist keinmal* » peut être considéré comme la devise de cette traduction de Smith en 1999, et donc en quoi son traducteur a pu ressentir lui aussi ce curieux sentiment d'« insoutenable légèreté ».

- 3 Pour ce faire, 1) je commencerai par exposer des considérations méthodologiques portant sur le statut de la traduction comme retraduction, car la traduction de 1999 s'inscrit en fait dans une histoire pluriséculaire de retraductions successives de la *Théorie*. J'en déduirai la nécessité d'étudier toute (re)traduction par rapport à ce que j'appellerai son contexte objectif et son projet subjectif. 2) Dans un deuxième temps, je m'attacherai donc à montrer quels ont été le contexte objectif et le projet subjectif de chacune des traductions de la *Théorie* qui ont précédé la traduction de 1999. L'exposé général de ces contextes et de ces projets me permettra de rendre compte en détail de plusieurs choix techniques de traduction qu'ont opérés les traducteurs précédents. 3) Dans un troisième et dernier temps, je procéderai de même pour la dernière traduction.

1. De la traduction à la retraduction

- 4 Si « *einmal ist keinmal* » peut être pris comme devise pour la traduction de la *Théorie* en 1999, et donc si son traducteur a pu en ressentir une « insoutenable légèreté », c'est parce que traduire la *Théorie* en français aujourd'hui n'est pas tant faire œuvre de traducteur que de retraducteur⁴. Avant cette traduction-ci, plusieurs autres avaient déjà été réalisées, comme on le verra plus bas de façon détaillée. Même si je me bornerai ici à traiter du cas précis des traductions et retraductions françaises de la *Théorie* de Smith, on pourrait considérer « *einmal ist keinmal* » comme la devise de toute retraduction et, par conséquent, l'« insoutenable légèreté » pourrait bien être le lot de tout retraducteur⁵.
- 5 L'« insoutenable légèreté » de retraduire est due à ce que l'on pourrait nommer un paradoxe éditorial, inversement symétrique au paradoxe existentiel du personnage de Kundera. Ces deux paradoxes tiennent l'un comme l'autre à un certain rapport entre la contingence et la responsabilité. Ainsi, c'est parce que Tomas ne vit qu'une fois chaque situation, et qu'il ne trouve donc rien à quoi comparer chacune de ses décisions, qu'il ressent ce sentiment. La contingence de la situation singulière lui donne de la « légèreté », puisqu'il peut inventer sa vie comme il le souhaite ; mais d'autre part cette contingence le renvoie à sa seule et pleine responsabilité, et c'est cette dernière qui peut lui paraître « insoutenable ». Tel est le paradoxe existentiel : plus la situation est contingente, plus elle exige de Tomas qu'il prenne ses responsabilités ; donc plus il y a de légèreté, plus celle-ci est insoutenable. De son côté, et inversement, le retraducteur est conscient que son travail n'est qu'une fois parmi d'autres, qui pourra être comparé aux traductions qui l'ont précédé et à celles qui sans doute le suivront. C'est cela qui lui apporte de la « légèreté », parce qu'il sait que son travail est marqué par la contingence et qu'il n'a pas à se charger de la tâche écrasante d'avoir à révéler une fois pour toutes le sens prétendument absolu du texte à traduire. Mais d'autre part le retraducteur, par le fait même d'avoir choisi de refaire une traduction que d'autres avant lui avaient déjà entreprise, montre qu'il compte faire mieux qu'eux, ou du moins qu'il espère apporter quelque chose d'important que ceux-ci n'avaient pas dit. Cette responsabilité rend sa tâche parfois quelque peu « insoutenable », que ce soit à cause de la vocation qui le presse ou de la prétention qui le tourmente.
- 6 En d'autres mots, le sentiment d'« insoutenable légèreté » fait son apparition pourvu que l'acte de retraduire soit considéré comme ce qu'il est, une pratique

historique. La retraduction a nécessairement une dimension, on pourrait dire une épaisseur, historique. En effet, ce serait une illusion naïve que de croire qu'une retraduction peut être un retour direct et immédiat au texte original, court-circuitant l'histoire des traductions précédentes⁶. Et cela vaut que le retraducteur soit ou non conscient de cette histoire, car de toute façon celle-ci existe et produit nécessairement ses effets sur le présent, donc sur la culture et les choix du retraducteur. On pourrait aller jusqu'à soutenir ce paradoxe que même la première traduction d'un texte est déjà en un certain sens une retraduction, puisque si le traducteur innove par cette traduction en particulier, il ne s'en inscrit pas moins dans toute une histoire de la traduction en général : aucune traduction ne peut être considérée, sauf à verser dans le mythe, comme la première de l'histoire humaine⁷. La signification d'un texte à traduire s'élabore donc progressivement à travers des couches d'interprétation, et des tentatives de traduction, qui se succèdent dans l'histoire. On aurait tort de la considérer comme un trésor caché, immuable et anhistorique, attendant d'être enfin mis au jour par le bon traducteur, c'est-à-dire celui qui serait miraculeusement libre de l'influence historique des préjugés et des préoccupations de sa propre époque. Si le traducteur est en fait un retraducteur, on ne doit donc pas seulement le concevoir comme l'héritier d'un legs que lui transmet l'auteur de l'œuvre à traduire, mais aussi comme le dernier rejeton en date d'une lignée de traducteurs.

7 Par conséquent, pour revenir au cas qui m'occupe ici, il n'est pas possible de comprendre pleinement les enjeux d'une traduction française de la *Théorie* publiée en 1999 si l'on ne se réfère pas aux traductions précédentes dans la même langue. Je vais donc commencer par tracer une brève esquisse de l'histoire éditoriale des traductions françaises de ce livre. Pour des raisons qu'il ne m'appartient pas ici d'étudier, la *Théorie* (parue initialement en 1759, sixième et dernière édition considérablement augmentée en 1790) n'a jamais été aussi mondialement renommée que l'autre grande œuvre de Smith, *l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (parue d'abord en 1776, troisième édition définitive en 1784, avec des corrections mineures jusqu'en 1789)⁸. Cette dernière a connu un succès aussi vaste que rapide et fut traduite en plusieurs langues d'Europe dès le XVIII^e siècle. Au contraire, pour lire une traduction complète de la *Théorie* dans leur propre langue, les italophones ou les hispanophones durent attendre jusqu'à la fin du XX^e siècle⁹. Tel ne fut toutefois pas le cas en France, qui entretenait d'étroites relations culturelles avec le Royaume-Uni, et avec l'Écosse tout particulièrement, à l'époque des Lumières. Smith lui-même séjourna deux années en France, de 1764 à 1766, et y lia connaissance avec de nombreux membres des salons et autres cercles intellectuels¹⁰. Aussi la France fut-elle le lieu de pas moins de quatre traductions de la *Théorie* durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pendant la même période, jusqu'à sept traductions de *l'Enquête* furent offertes au public français¹¹. Puis ce processus de traduction – on oserait dire cette frénésie de traduction – cessa, pour les deux livres pareillement. Il cessa pendant environ deux siècles, le XIX^e et le XX^e s'avérant être en France des périodes de rééditions. C'est seulement dans les toutes dernières années du XX^e siècle que la nouvelle traduction française de la *Théorie* fut publiée, accompagnée de deux nouvelles traductions de *l'Enquête*¹².

8 Dans le cadre de cette histoire, quels enjeux attribuer en propre à la dernière traduction de la *Théorie* ? Autrement dit, quelles sont les déterminations historiques particulières qui pourraient expliquer le sentiment d'« insoutenable légèreté » dont elle a été l'occasion ? Pour répondre à ces questions, il faut comparer de manière plus détaillée cette traduction à celles qui l'ont précédée. Je

propose de le faire en examinant d'abord, pour chacune d'elles, deux aspects différents. Je les appellerai, respectivement, le contexte objectif et le projet subjectif de la traduction¹³. Chacun de ces deux aspects est nécessaire pour rendre compte de l'histoire des traductions successives, et pour situer l'une d'elles par rapport aux autres. En effet, premièrement, toute traduction apparaît dans le cadre d'un contexte objectif : par quoi j'entends l'état – qu'il s'agisse d'un état intellectuel, politique, économique, etc. – de la société dans laquelle la traduction est destinée à être publiée. Secondement, toute traduction est motivée par un projet subjectif : par quoi j'entends les différents buts – qu'il s'agisse de buts intellectuels, politiques, économiques, etc. – que le traducteur se donne à atteindre, en d'autres termes les raisons qui le poussent à vouloir porter à la connaissance du public ce texte particulier à ce moment particulier. Je pense que ce n'est qu'après avoir préalablement considéré ces deux aspects généraux que, dans un second temps, les remarques techniques de détail sur tel ou tel point particulier d'une traduction donnée, c'est-à-dire sur la façon qu'elle choisit de traduire tel mot ou de rendre telle expression, peuvent réellement être significatives.

- 9 C'est pourquoi la section suivante de mon article sera consacrée aux traductions françaises de la *Théorie* au XVIII^e siècle, et visera à expliciter le contexte objectif et le projet subjectif propres à chacune d'elles. La troisième section opérera de même pour la dernière traduction, celle de la fin du XX^e siècle. Sur la base de ces contextes et projets respectifs, j'aborderai successivement dans chacune de ces deux sections des problèmes techniques et spécifiques de choix de traduction.

2. Contextes et projets des traductions du XVIII^e siècle

- 10 La première traduction française de la *Théorie* est de la main de Marc-Antoine Eidous¹⁴. Il la publie en 1764, sous le titre *Métaphysique de l'âme, ou Théorie des sentiments moraux*. Ce titre est à première vue déconcertant. Car, comme tout lecteur de Smith le sait, il n'est fait aucune mention décisive de la métaphysique, pas plus que de l'âme, dans le texte anglais. Le propos de Smith est de fonder la morale sur les sentiments, plutôt que sur la raison : il parle de « théorie des sentiments » et non de « métaphysique », de « nature humaine »¹⁵ et non d'« âme » – un vocabulaire qui souligne bien son rejet du rationalisme moral au profit du sentimentalisme moral. Smith lui-même se déclare d'ailleurs mortifié par cette traduction¹⁶. Devons-nous alors considérer que ce titre, qui est si éloigné des catégories et des intérêts philosophiques propres à Smith, est tout simplement une aberration ? Eidous est-il un traducteur si calamiteux ? Et, par conséquent, les retraducteurs éventuels sont-ils d'emblée autorisés à penser que cette première traduction est si mauvaise qu'il leur sera assez facile de faire mieux ?

- 11 La réponse n'est pas si simple, et c'est précisément ici qu'il convient de prendre en compte ce que j'ai appelé le contexte objectif de la traduction. Plus précisément, il s'agit en l'occurrence d'un contexte intellectuel, concernant l'état de la philosophie en France à cette période. En 1764, en France, la philosophie morale est largement d'inspiration rationaliste, dans le sillage de Nicolas Malebranche notamment¹⁷. Aussi n'est-il pas absurde, loin de là en fait, de glisser quelques mots-clés de la tradition rationaliste dans le titre d'un nouveau livre de morale, afin d'attirer favorablement l'attention du public français. Il s'agit de la

toute première traduction de ce texte alors tout récent, proposée cinq années seulement après la publication de l'original, et elle doit bien trouver quelque façon efficace de se signaler aux lecteurs potentiels. De ce point de vue, les termes « métaphysique » et « âme » créent un cadre approprié, parce que familier, pour avancer une théorie qui place les sentiments au fondement de la morale, ce qui est pour le moins inhabituel. À partir de ce contexte objectif, ce que j'ai nommé le projet subjectif du traducteur peut être à peu près deviné, en l'absence de déclaration précise¹⁸. Eidous n'est certainement pas un fidèle disciple de Smith, ni un défenseur farouche du sentimentalisme moral. Son but n'est sûrement pas d'introduire en France une nouvelle doctrine qui viendrait défier, ébranler et ruiner sa tradition philosophique. Plus probablement, il vise à offrir au public quelque chose de nouveau et de stimulant, mais de pas trop déconcertant, qui puisse heureusement correspondre à l'esprit du temps. Dans une certaine mesure, le titre *Métaphysique de l'âme* pourrait être considéré, en plus d'être une première tentative pour acclimater un produit écossais au sol français, comme un argument publicitaire habile¹⁹.

12 Une deuxième traduction française est donnée dix ans plus tard, en 1774-1775, par l'abbé Jean-Louis Blavet²⁰. Elle porte le titre plus attendu et strictement littéral de *Théorie des sentiments moraux*. Elle est rédigée à l'initiative du cercle de la marquise de Boufflers, maîtresse du prince de Conti dont Blavet est le bibliothécaire, salonnière et anglophile, amie de David Hume, de Samuel Johnson, d'Horace Walpole et d'Adam Smith lui-même. Tel est le contexte objectif qu'il convient de retenir pour rendre compte de la traduction de Blavet : un contexte intellectuel très ouvert aux influences britanniques. Toutefois, cela ne fait pas pour autant de lui le porte-parole résolu du sentimentalisme écossais face au rationalisme français. En effet, avec la « Préface » de sa traduction, Blavet expose dans les termes suivants ce que je considère comme son projet subjectif de traducteur : « Je regarde [cet ouvrage] comme un miroir fidèle où les hommes de tous les temps et de tous les pays peuvent se reconnaître avec plaisir, et en même temps comme une source pure et féconde où ils peuvent puiser les plus belles instructions et trouver les plus nobles encouragements à la vertu »²¹. Deux choses sont frappantes dans cette phrase.

13 D'abord, elle nie complètement la possibilité d'éventuelles différences culturelles qui existeraient entre le texte original et sa traduction. L'ouvrage s'adresse universellement et indistinctement aux « hommes de tous les temps et de tous les pays ». Pour filer la très révélatrice métaphore de Blavet, si le livre est un « miroir », alors une bonne traduction est supposée être par principe totalement transparente. Si tout se passe convenablement selon Blavet, le passage d'une langue à l'autre, donc aussi d'une culture philosophique à l'autre, n'est pas censé poser le problème d'une conversion du regard d'un point de vue à un autre. Il y a là un présupposé qui ne va pas de soi, et qui est propre à faire passer inaperçu bien des différences entre la philosophie de Smith et ce que l'on croit pouvoir en comprendre en France à cette époque.

14 Quant au second point remarquable de la phrase de Blavet, il concerne justement la philosophie de Smith et son interprétation. Blavet déclare qu'en plus d'être un « miroir », c'est-à-dire une description, le livre est une « source » où venir puiser des « instructions » et des « encouragements à la vertu », c'est-à-dire une exhortation. Mais cette façon de chanter les louanges de la *Théorie*, en insistant sur ses deux qualités de description et d'exhortation, laisse complètement de côté un troisième aspect pourtant tout aussi important, sa capacité d'explication. Car l'originalité et la valeur de la philosophie de Smith tiennent grandement à sa façon d'expliquer l'existence des normes morales en les fondant sur les sentiments. Or, au fond, ce n'est pas une surprise que Blavet

occulte entièrement cet aspect primordial, parce que ce dernier est justement ce qui éloigne le plus le philosophe écossais du rationalisme moral à la française. Une philosophie rationaliste peut bien s'arranger de la description des actions ou des caractères vertueux et vicieux que contient la *Théorie* ; elle peut faire écho à son exhortation à promouvoir les uns et à combattre les autres ; mais elle ne saurait, pour des raisons théoriques profondes, accepter l'explication sentimentaliste que donne Smith du fondement de la morale. Il apparaît clairement que transmettre au lecteur français cette explication sentimentaliste ne fait pas partie du projet subjectif de la traduction de Blavet, qui ne l'évoque même pas.

15 La troisième traduction française n'a jamais été achevée, ni publiée, et son manuscrit n'a jamais été retrouvé. On ne la connaît qu'à travers la correspondance de Smith avec celui qui l'a entreprise, Louis Alexandre de La Rochefoucauld²². Ce dernier décide d'y mettre fin lorsque Blavet publie la sienne²³.

16 La quatrième traduction est due à Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet²⁴. Cette dernière est la femme du marquis de Condorcet, le célèbre philosophe et homme politique, qui lui-même connaît bien la pensée de Smith²⁵. Elle publie sa traduction en 1798, sous le titre strictement littéral de *Théorie des sentiments moraux*, comme l'a fait Blavet. Toutefois elle y ajoute un long sous-titre de son cru : « Essai analytique sur les principes des jugements que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions ». Cette nouvelle traduction se distingue d'emblée par deux caractéristiques.

17 Premièrement, comme l'indique assez le sous-titre de la marquise, celle-ci est attentive à l'explication que donne la *Théorie* de l'existence des normes morales en les fondant sur les sentiments. Par contraste avec Blavet qui, on l'a vu, laisse de côté cet aspect pour n'insister que sur la description et l'exhortation, la nouvelle traductrice qualifie l'ouvrage d'« essai analytique » s'attachant à rendre compte des « principes des jugements ». Analyser des principes est effectivement bien autre chose que de décrire des actions ou des caractères, et d'encourager à la vertu. Secondement, si la marquise perçoit bien l'aspect explicatif de la *Théorie*, elle le considère toutefois comme un échec partiel. C'est pourquoi elle ressent le besoin de publier, en annexe à sa traduction, un long commentaire critique de 150 pages environ sur la philosophie de Smith, que l'on désigne habituellement par le titre de *Lettres sur la sympathie*²⁶. Ces lettres sont supposées amender et étendre la théorie de Smith, là où celle-ci s'avère trop limitée et insuffisante aux yeux de la marquise²⁷. Comme elle le dit sans détour :

Smith s'est borné à en remarquer l'existence [de la sympathie], et à en exposer les principaux effets ; j'ai regretté qu'il n'eût pas osé remonter plus haut ; pénétré jusqu'à sa première cause ; montré enfin comment elle doit appartenir à tout être sensible et susceptible de réflexion. Vous verrez comment j'ai eu la témérité de suppléer à ces omissions²⁸.

18 Je pense que l'on ne comprendra cette attitude à la fois très attentive et très critique de la marquise que si l'on prend en compte, là encore, le contexte objectif et le projet subjectif de sa traduction.

19 En ce qui concerne le contexte, on peut le considérer à la fois d'un point de vue politique et d'un point de vue intellectuel. Politiquement, il s'agit de la Révolution française, et plus particulièrement des années suivant immédiatement la période redoutable de la Terreur. Le couple Condorcet, bien que gagné à la cause de la Révolution, souffre vivement des persécutions de la Terreur, qui vont jusqu'à coûter la vie au marquis en 1794. La marquise rédige

donc sa traduction et ses *Lettres* à un moment de l'histoire de France qui se trouve partagé entre l'enthousiasme de modeler une nouvelle société selon les idéaux démocratiques, et la consternation causée par les excès sanglants de la lutte entre factions politiques prétendant servir ces idéaux. Quant au contexte intellectuel, il suffit de dire que, comme la plupart des penseurs français de l'époque, et malgré son anglophilie, la marquise continue à appartenir à la tradition rationaliste en philosophie morale.

20 Si l'on en vient maintenant au projet subjectif qui se développe à partir de ce double contexte, il apparaît être lui aussi de nature à la fois politique et intellectuelle. D'abord, politiquement, la marquise souhaite apporter au public de la France révolutionnaire un texte montrant comment la société peut se stabiliser et éviter la violence grâce à l'harmonisation des jugements individuels permise par l'adoption de normes morales communes. La sévère critique que développe Smith à l'encontre de « l'animosité des factions hostiles » et du caractère « féroce » de certains patriotes « dans une nation rendue folle par les factions »²⁹ ne peut que paraître précieuse à celle qui en a été la victime directe. Plus généralement, la République nouvellement née s'est débarrassée des principes transcendants qui garantissaient traditionnellement l'ordre social, tel que Dieu et le droit divin des rois. Aussi a-t-elle besoin de nouveaux principes, immanents et humains désormais. Or c'est bien ce que propose la *Théorie* de Smith, lorsqu'elle explique que les sentiments, à travers le mécanisme psychologique de la sympathie, permettent de fonder les normes morales auxquelles se réfèrent les jugements des hommes en société. Dès lors, les *Lettres* prétendent corriger et étendre la doctrine smithienne de la sympathie afin de pouvoir en tirer toutes les conséquences utiles à la République. Elles débouchent sur un programme de réformes sociales – que ce soit dans le champ politique, légal ou éducatif – qui s'éloigne sensiblement des préoccupations originales de la *Théorie*³⁰. La marquise traduit, pour ainsi dire, la théorie des sentiments moraux en une théorie des sentiments républicains.

21 Ensuite, le projet subjectif de la marquise est également de nature intellectuelle, c'est-à-dire qu'il est lié au type de philosophie morale qui prévaut en son temps en France. La marquise regrette qu'un livre politiquement si utile n'aille pas assez loin dans son traitement philosophique du fondement de la morale. C'est pourquoi les *Lettres* reprennent à nouveaux frais le concept de sympathie, effectivement central dans l'explication que donne la *Théorie* pour fonder les normes morales sur les sentiments. D'une part, en amont, elles ancrent la sympathie dans une physiologie sensualiste, donnant au processus psychologique une assise corporelle³¹. D'autre part et surtout, en aval, elles soutiennent que ce processus de la sympathie doit être prolongé par les réflexions de la raison pour pouvoir déboucher sur des jugements moraux : le sentiment « est nécessairement modifié par la réflexion ; et ce sont les modifications qu'elle y apporte qui nous conduisent à l'idée du bien ou du mal moral »³². C'est ainsi que la marquise en vient à définir la vertu comme ces « actions qui font aux autres un plaisir approuvé par la raison »³³. De même, le droit est fondé sur « une préférence commandée par la raison elle-même, en faveur d'un tel individu »³⁴. Smith fonde les normes morales sur les sentiments, mais ce fondement sentimental ne suffit pas, il faut lui adjoindre la raison. On le voit, la traduction de la marquise est vouée à interpréter une fois de plus, comme les précédentes, le sentimentalisme moral écossais au prisme du rationalisme moral français.

22 En gardant à l'esprit les remarques générales qui précèdent sur le contexte objectif et le projet subjectif de la traduction, il devient possible d'en interpréter divers aspects techniques et spécifiques, en particulier ces choix de traduction

qui paraissent aujourd'hui surprenants ou insatisfaisants. Certes, on pourrait choisir de considérer ces apparentes anomalies uniquement comme des effets de la recherche du beau style aux dépens de la littéralité, ou d'un simple manque d'attention, ou encore d'une relative incompétence linguistique. Toutefois, je prétends qu'elles sont mieux comprises et plus intéressantes, qu'elles acquièrent une portée véritablement significative, si elles sont considérées à la lumière du contexte objectif et du projet subjectif de la traduction. Je vais en donner quelques exemples tirés de la traduction de la marquise.

23 Par exemple, au début de son ouvrage, Smith affirme que « le plus endurci de ceux qui violent les lois de la société n'est pas totalement dépourvu [de pitié] »³⁵. La marquise traduit avec une certaine liberté : « [la pitié] existe encore à quelque degré dans le cœur [...] des hommes qui ont violé le plus audacieusement les lois de la société ». Comment appréhender les différences ? Si « endurci » devient « audacieusement », cela renvoie à la thèse de la marquise selon laquelle la sympathie doit être éduquée par la raison pour produire des jugements moraux. Dans cette perspective rationaliste et éducatrice, un méchant « audacieux » peut encore être ramené sur le droit chemin, parce que si quelqu'un a besoin d'audace pour accomplir une action, celle-ci par définition n'a pas le statut d'une habitude. L'audacieux peut encore être raisonné. En revanche un méchant « endurci » est pratiquement perdu pour la vertu, car ses mauvaises habitudes ne laissent plus de prise à l'éducation et à la raison. En outre, dans cette même phrase, la marquise ajoute de sa propre initiative une référence au « cœur » et à « quelque degré » de pitié. Cet ajout suit la même logique que précédemment. La marquise attribue ainsi la pitié au « cœur », en tant que faculté de sentir simplement passive, qui doit être activée par la raison, en tant que faculté active de réflexion. Cette activation, permise par l'éducation, fait passer d'un « degré » de pitié encore pré-moral, simplement sentimental, à un « degré » de pitié supérieur, moral et approuvé par la raison.

24 Si l'on continue à étudier ce thème du « degré » des sentiments, on réalise que la marquise passe à côté du rôle que lui attribue Smith lorsqu'il en parle. Selon ce dernier, les hommes en viennent à adopter des normes morales communes parce que la sympathie leur permet de partager leurs sentiments respectifs, et surtout d'en équilibrer le « degré »³⁶. La sympathie fait en sorte que non seulement nous ressentons la peine, la joie ou l'indignation d'autrui, mais encore que nous les ressentons à un degré à peu près égal au sien. Or quand la marquise utilise le mot « degré », comme on vient d'en avoir un exemple, elle commet souvent un contresens philosophique. Au lieu de concevoir le « degré » comme intensité à réguler, elle le conçoit comme potentialité à développer. Autrement dit, elle ne le comprend pas en référence à un mécanisme permettant d'équilibrer l'intensité des sentiments entre plusieurs personnes. Elle semble plutôt y voir le passage, grâce à l'intervention de la raison, d'une vertu encore potentielle à une vertu pleinement réalisée. Cela ressemble plus à une métaphysique finaliste de la vertu – un peu à la façon d'Aristote, pour qui la vertu est passage de la puissance à l'acte – qu'à une théorie des sentiments moraux. Telle est sans doute la raison pour laquelle la marquise laisse si souvent de côté le champ sémantique de la « proportion », de la « mesure », de la « hauteur », du « point » d'équilibre des sentiments³⁷, incapable de réaliser combien essentiels sont ces mots pour exprimer le processus sympathique d'équilibrage des intensités. Ce qui chez Smith se dit « extravagants et disproportionnés »³⁸ devient chez elle « sans fondement et sans raison ». « Mesure »³⁹ est rendu chez elle par « règle » ou « nous jugeons ». « Hauteur », « niveau », « point » sont plusieurs fois omis⁴⁰, ou transformés en « degré de sympathie »⁴¹. Le « point de convenance »⁴² est compris comme un « caractère de convenance ».

25 Le résultat de cette incompréhension par la marquise du processus sympathique d'équilibrage de l'intensité des sentiments, c'est qu'elle apprécie tout aussi mal l'effet produit par ce processus. Cet effet est la création, dans l'esprit de tout homme, d'une instance intérieure lui dictant les normes morales. On l'appelle communément la conscience morale, mais Smith préfère la nommer le « spectateur impartial »⁴³. Smith veut dire qu'il y a à l'intérieur de chacun de nous un personnage imaginaire qui nous observe et qui nous juge moralement. Pour que ce personnage imaginaire, ce spectateur intérieur, soit moralement légitime, il faut qu'il soit impartial. Et l'impartialité se définit justement, pour Smith, comme la mise en équilibre par la sympathie du degré de nos sentiments avec le degré des sentiments d'autrui. Or, si la marquise saisit bien que l'instance morale chez Smith a la forme d'un « spectateur », le caractère « impartial » de celui-ci lui paraît de peu d'importance. Pour elle, l'important est plus d'être raisonnable que d'être impartial. En effet, elle dérive la moralité des réflexions opérées par la raison sur la sympathie, comme on l'a vu, et non de la sympathie elle-même dans son processus d'équilibrage des intensités, puisqu'elle ne comprend pas même que cet équilibrage a lieu. En conséquence, la marquise oublie parfois tout bonnement de traduire l'adjectif « impartial » dans l'expression « spectateur impartial », et elle va parfois jusqu'à effacer l'expression tout entière⁴⁴.

26 Une autre tendance de la marquise est de construire au travers de sa traduction ce qu'elle appelle à l'instar d'Eidous, le premier traducteur français de la *Théorie*, une « métaphysique de l'âme »⁴⁵. En effet, c'est volontiers qu'elle nomme, sépare et classe diverses facultés et divers principes, comme si elle dessinait quelque carte métaphysique de l'âme humaine. Au contraire, le texte original adopte une vision beaucoup plus continuiste et opérative de l'esprit humain. Il décrit des processus, non des facultés, et ces processus s'enclenchent les uns les autres, au lieu d'être rapportés chacun à un principe propre. On a déjà implicitement fait allusion ci-dessus à cette tendance de la marquise, en notant qu'elle prend l'initiative d'introduire le mot « cœur » au sein d'une phrase de Smith, afin de pouvoir en établir l'opposition avec la raison⁴⁶. De même, lorsque Smith évoque « certains principes dans sa nature [de l'homme] qui le conduisent à s'intéresser à la fortune des autres »⁴⁷, cela devient chez la marquise « un principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres ». Ainsi une pluralité de principes indéterminés est-elle ramenée à l'unité, et baptisée arbitrairement « principe d'intérêt ». Ou encore, ce que Smith nomme une « affinité avec toute passion, quelle qu'elle soit »⁴⁸ se fige en une faculté : « la faculté de partager les passions des autres, quelles qu'elles soient ». Dans un autre passage, Smith élabore une analogie entre les « yeux du corps » et l'« œil naturel de l'esprit »⁴⁹, mais la marquise traduit par « yeux de notre corps » et « regards de notre intelligence ». Non seulement la symétrie des deux expressions est perdue, mais encore la substitution d'« intelligence » à « esprit » dévie vers une interprétation rationaliste. L'« esprit », dans ce contexte, peut être indistinctement raison et sentiments (tous deux étant opposés à « corps ») ; alors que l'« intelligence » ne peut être que la raison.

3. Contexte et projet de la traduction du **XX^e** siècle

27 Malgré tous les points qui apparaissent aujourd'hui comme de malheureux manques de précision, sinon comme une série de contresens philosophiques, la

traduction de la marquise de Condorcet demeure une référence pendant deux siècles. Jusqu'aux toutes dernières années du xx^e siècle, elle est la seule traduction française de la *Théorie* qui soit disponible, et est republiée trois fois durant cette période : en 1830, en 1860 et, finalement, en 1982⁵⁰. Étant donné ce que l'on pourrait nommer plaisamment le long règne de la marquise, trois questions se posent. D'abord, pourquoi cette traduction a-t-elle pu si facilement éclipser les précédentes ? Ensuite, pourquoi a-t-elle pu satisfaire si longtemps le public francophone ? Enfin, qu'est-ce qui a motivé la publication d'une nouvelle traduction ?

28 Quant à la première question, on peut répondre que la marquise est le seul traducteur qui vienne suffisamment tard dans le xviii^e siècle pour avoir la possibilité de travailler à partir de la sixième et dernière édition de la *Théorie*, celle de 1790. Si l'on considère l'importance des révisions que Smith a apportées à cette dernière édition, ce simple fait chronologique suffit à rendre objectivement caduques les traductions précédentes⁵¹. En outre, les versions d'Eidous et de Blavet ont été signalées par plusieurs critiques de leur époque pour leur manque d'exactitude et d'élégance alors que, par comparaison, celle de la marquise a joui d'une bonne réputation sur ces deux aspects dès sa publication⁵².

29 En ce qui concerne la seconde question, il apparaît que les distorsions interprétatives qu'impose la traduction de la marquise à l'œuvre de Smith n'ont tout simplement constitué en aucune façon un problème pour des générations de lecteurs francophones. Pour le dire de façon schématique – car une enquête plus précise déborderait de beaucoup les limites du présent sujet – on peut distinguer, en deux siècles de vie intellectuelle française, deux grandes périodes correspondant à deux principales raisons pour lesquelles la traduction de la marquise n'a pas été considérée comme inexacte.

30 Pendant la première moitié du xix^e siècle, on peut dire que les lecteurs de la *Théorie* en français partagent le même rationalisme moral que sa traductrice. Ainsi, plusieurs philosophes français de cette époque, comme Théodore Jouffroy et Victor Cousin, accordent beaucoup d'attention à la philosophie morale de Smith lorsqu'ils élaborent leur propre doctrine⁵³. Mais s'ils apprécient Smith à titre de membre éminent de ce qu'ils baptisent « l'école écossaise de philosophie », leur auteur favori au sein de cette prétendue école est bien plutôt Thomas Reid. Or ils considèrent que la théorie du sens commun de Reid donne une place plus appropriée à la raison dans le cadre de la morale que la théorie de la sympathie de Smith. Selon eux, suivant en cela leur interprétation de Reid, ce que Smith nomme le « spectateur impartial » et désigne comme la source des impératifs moraux n'est en fait rien d'autre que la raison elle-même⁵⁴.

31 Puis, de la seconde moitié du xix^e siècle à la fin du xx^e, en France on cesse presque de lire Smith en tant que philosophe de la morale. Plus précisément, quand on lit encore la *Théorie*, on ne s'y intéresse guère pour son explication du fondement de la morale. Il y a des exceptions bien sûr, comme Henri Bergson, qui interroge le concept de « spectateur impartial » à la lumière de sa propre conception de la morale⁵⁵. Mais dans l'ensemble, si les lecteurs francophones de la première moitié du xix^e siècle ne considèrent pas la traduction de la marquise comme inexacte parce qu'ils partagent avec elle le même rationalisme moral, ceux de la seconde moitié du xix^e siècle jusqu'à la fin du xx^e ne la considèrent pas comme inexacte parce qu'ils se préoccupent très peu de l'opposition entre rationalisme moral et sentimentalisme moral. Durant cette période, la plupart des lecteurs francophones ne consultent la *Théorie* que pour le rapport qu'elle entretient avec *l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, qui est désormais considérée comme le chef-d'œuvre de Smith. Autrement dit, on

ne va plus rechercher dans la *Théorie* une explication de la morale, mais plutôt un point de vue sur l'économie.

32 Ainsi, les Français s'intéressent à ce que les Allemands vont baptiser « *das Adam Smith Problem* » : le problème de l'intrigant rapport qu'entretient la théorie morale de Smith, qui repose sur les sentiments et fait une large part à l'altruisme, avec sa théorie économique, qui repose sur l'intérêt et semble ne faire fond que sur l'égoïsme⁵⁶. Plusieurs commentateurs se demandent alors si Smith ne s'est pas contredit d'un ouvrage à l'autre, ou du moins s'il n'a pas changé d'avis en cessant d'être moraliste pour devenir économiste. L'économiste Henri Baudrillart, lorsqu'il réédite en 1860 la traduction de la marquise, commence son « Introduction » à l'ouvrage en déclarant : « On aurait peine à croire que la *Théorie des sentiments moraux* soit du même philosophe qui a écrit les immortelles *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* »⁵⁷. Toutefois Baudrillart n'adhère pas à l'idée que les deux livres se contredisent, et poursuit en soulignant les divers liens qui existent entre eux. Il leur trouve même une « communauté d'inspiration »⁵⁸, qui réside dans le concept d'« harmonie universelle »⁵⁹. En effet, selon Baudrillart, ce que Smith a voulu montrer d'un livre à l'autre est que s'instaure naturellement et universellement une harmonie entre les sentiments des hommes (en morale), comme entre leurs intérêts (en économie). La sympathie dont parle la *Théorie* n'est donc qu'un autre nom pour l'harmonie. Dans cette interprétation, le « spectateur impartial » devient un concept assez obscur et contourné, qu'il aurait mieux valu remplacer par le concept de raison : « Ce spectateur idéal que nous portons en nous [...] Smith eût mieux fait de lui donner tout de suite son vrai nom, celui de la raison, au lieu de chercher à l'expliquer comme un produit artificiel de la seule sympathie »⁶⁰. Baudrillart adopte ainsi le rationalisme moral de la tradition française, tout comme Cousin et Jouffroy quelques années avant lui⁶¹ – même si son insistance sur le concept d'harmonie (des sentiments et des intérêts), plus que sur celui de raison, montre que le rapport entre la morale et l'économie lui importe plus que la question du fondement de la morale en tant que telle. C'est bien pourquoi Baudrillart est satisfait de la traduction de la marquise de Condorcet par laquelle, dit-il, la pensée de Smith « est constamment rendue avec une exacte précision »⁶². Il publie d'ailleurs à nouveau les *Lettres* à la suite de sa réédition de la *Théorie*, estimant que « la théorie philosophique sur laquelle reposent ces *Lettres* ne diffèr[e] pas sensiblement d'Adam Smith »⁶³.

33 D'autres lecteurs français ne se prononcent pas spécifiquement sur « *das Adam Smith Problem* », mais lisent la *Théorie* pour traiter de questions plus générales comme l'utilitarisme, le libéralisme ou l'individualisme. On peut en donner comme exemples, au début du xx^e siècle, Elie Halévy⁶⁴ ou Albert Schatz⁶⁵. À l'échelle de ces vastes fresques d'histoire des idées morales, politiques et économiques, retraçant la formation d'un courant de pensée sur plusieurs générations d'auteurs, l'explication précise donnée par Smith pour fonder les normes morales sur les sentiments n'est qu'un détail de peu d'importance. Ce qui intéresse ces lecteurs de la *Théorie* sont moins les principes philosophiques qui fondent la morale que les conséquences sociales qui dérivent de la morale. Là encore la *Théorie* n'est considérée comme intéressante que dans la mesure où elle permet d'ajouter une dimension supplémentaire à la compréhension de l'*Enquête*, tenue pour l'œuvre la plus marquante de Smith dans l'histoire des idées. Dans cette perspective, la traduction de la marquise demeure pleinement satisfaisante.

34 Finalement, une nouvelle traduction de la *Théorie* voit le jour à la toute fin du xx^e siècle. Qu'est-ce qui motive une telle entreprise, après les deux siècles de suprématie de la marquise ? Suivant mon argumentation précédente, une

nouvelle traduction suppose un nouveau contexte objectif et, par conséquent, un nouveau projet subjectif.

35 Le contexte objectif est double, comme au temps de la marquise : il est à la fois politique et intellectuel. Politiquement, la nouvelle traduction est commencée moins de dix ans après la chute du mur de Berlin, dans une période où le libéralisme économique semble ne plus être menacé en Europe par l'idéologie radicalement adverse du communisme. Le libéralisme économique est malgré tout ébranlé par plusieurs crises du marché dans son processus de mondialisation, et confronté à des reproches d'immoralité, de cynisme et d'injustice de la part du socialisme ou de la social-démocratie. Si, d'une part, l'économie de marché semble donc s'être désormais fermement établie en Europe, d'autre part son périmètre est limité par l'appel à l'intervention de l'État-Providence pour assurer des politiques de lutte contre les inégalités et de justice sociale. Quant au contexte intellectuel, les nouveaux traducteurs sont des historiens de la philosophie que leur formation universitaire a rendus sensibles au problème du fondement de la morale, et par conséquent au débat entre le rationalisme et le sentimentalisme. La précédente génération d'historiens de la philosophie en France, à la fin des années 70 et pendant les années 1980, a réalisé d'importants travaux sur la philosophie de David Hume, l'auteur qui certainement a eu le plus d'influence sur la philosophie morale de Smith⁶⁶. Toutefois cette génération-là n'a pas consacré beaucoup d'attention à Smith lui-même, et c'est peut-être assez naturellement que la génération suivante se charge de cette tâche. D'autant plus que cette transition naturelle de Hume vers Smith a été quelque peu facilitée par le développement des recherches françaises sur l'Écosse des Lumières à la même période⁶⁷.

36 Le projet subjectif de traduction lié à ce contexte objectif peut être inféré de l'« introduction » que les traducteurs ont insérée dans leur édition de la *Théorie*, ainsi que des divers écrits qu'ils ont publiés un peu avant ou après celle-ci⁶⁸. Il apparaît être lui aussi de nature à la fois politique et intellectuelle. Politiquement, l'enjeu est d'abord de savoir si l'étude de la philosophie morale d'un des pères fondateurs du libéralisme économique peut aider à y voir plus clair sur les accusations d'immoralité, de cynisme et d'injustice adressées à cette doctrine. Plus largement, la *Théorie* peut nous permettre d'interroger certains des concepts parmi les plus importants de notre réflexion politique contemporaine. Par exemple, la conception qu'élabore Smith de la société correspond-elle à notre idée contemporaine de la « société civile », par opposition à notre idée de l'« État » ?⁶⁹ La distinction qu'il établit entre la vertu de justice et la vertu de bienveillance peut-elle nous aider à penser ce que nous nommons « justice sociale » ?⁷⁰ Est-ce que la définition smithienne de la prudence comme degré vertueux de l'amour de soi doit nous amener à penser que même les rapports économiques intéressés doivent posséder une dimension morale ?⁷¹

37 Quant à l'aspect intellectuel du projet de traduction, c'est-à-dire sa dimension plus abstraitement philosophique traitant du fondement de la morale, il s'agit de permettre une compréhension la plus juste possible de la façon dont Smith expose son sentimentalisme moral. En opposition avec toutes les traductions françaises précédentes, et en s'appuyant sur une connaissance précise de l'histoire de la philosophie, la nouvelle traduction présente Smith comme le successeur inventif et rigoureux du sentimentalisme écossais de Francis Hutcheson et de David Hume, non comme quelque rationaliste aux formulations ambiguës. En outre, pour demeurer aussi près que possible des concepts et des arguments de Smith, la complexité du vocabulaire et de syntaxe ne doit pas être évitée, fût-ce aux dépens de l'élégance du style. Après tout, la *Théorie* est une réécriture des leçons que Smith professait à l'université de Glasgow⁷², et il est

légitime de la traduire en voulant lui conserver toute sa technicité. Cela d'autant plus que le public attendu de cette traduction se compose pour beaucoup de chercheurs, de professeurs et d'étudiants. Si la marquise de Condorcet rêvait que sa traduction pût atteindre un large public de citoyens désireux de construire en commun la nouvelle France révolutionnaire et démocratique, les nouveaux traducteurs, suffisamment lucides sur l'état actuel du marché des publications universitaires, ne visent certainement pas une si vaste influence.

38 C'est sur la base générale de ce contexte objectif et de ce projet subjectif que les choix techniques et spécifiques opérés par les traducteurs contemporains peuvent être présentés et justifiés – tout comme les choix apparemment étonnants ou insatisfaisants de la marquise ont pu être expliqués ci-dessus. J'en donnerai ici deux séries d'exemples particulièrement représentatifs.

39 D'abord, il va de soi qu'une grande attention est donnée aux diverses caractéristiques du processus de la sympathie, puisque celui-ci n'est rien de moins que le cœur de l'explication sentimentaliste des normes morales selon Smith. Ainsi, contrairement à ce que fait la marquise, dans la nouvelle traduction les variations en intensité des sentiments sont clairement indiquées grâce au rendu littéral de termes comme « degré », « haut », « bas », « hauteur », « médiocrité », « aviver », « atténuer »⁷³, etc. Une autre caractéristique importante du processus de la sympathie consiste dans les mouvements des sentiments. Le point décisif en l'occurrence est d'arriver à exprimer la façon dont les sentiments se communiquent d'une personne à l'autre, passant de l'intérieur vers l'extérieur ou, à l'inverse, venant de l'extérieur vers l'intérieur. Ces mouvements sont traduits littéralement, même si l'on doit concéder que le résultat peut sonner parfois étrangement en français : on choisit donc « entrer dans »⁷⁴ plutôt que « partager » ; « accompagner »⁷⁵ plutôt que « ressentir aussi » ; « ramener en soi le cas »⁷⁶ plutôt que « s'imaginer » ; etc. Une troisième caractéristique remarquable du processus de sympathie tient à la façon dont Smith le décrit comme une sorte de théâtre psychologique ou social, avec ses spectateurs et ses acteurs, les uns regardant les autres et, parfois, échangeant leurs rôles ou leurs points de vue respectifs. C'est pourquoi on ne manque pas de souligner à chaque fois le vocabulaire du théâtre et celui des points de vue : « spectateur », « acteur », « applaudissement », « le point de vue duquel il est vu »⁷⁷, etc.

40 Une seconde série d'exemples peut être articulée autour de ce que l'on nommera les différents langages qu'utilise la *Théorie*. Il faut comprendre par là que la philosophie morale de Smith est formulée en mots qui, au XVIII^e siècle, ont déjà une longue histoire derrière eux, qui appartiennent à des traditions de pensée leur conférant une grande partie de leur densité conceptuelle et de leurs couches de significations. Les innovations de Smith sont souvent, en fait, des réinterprétations de thèmes traditionnels dans l'histoire de la philosophie. La septième partie de la *Théorie* qui, sous le titre « Des systèmes de philosophie morale », expose une vaste histoire raisonnée de la philosophie morale, montre bien que Smith est le plus souvent conscient de ces nombreux emprunts et influences. Il apparaît très important aux traducteurs d'identifier ces références philosophiques et de les faire ressortir sous la forme de réseaux cohérents. Ce sont ces réseaux qui forment, en s'étendant au fil des pages, ce que l'on peut nommer des langages. Ainsi doit-on souligner tout d'abord le langage de l'empirisme, hérité directement de la science de la nature humaine de Hume. C'est pour faire entendre ces échos humiens qu'il convient de traduire « commun »⁷⁸ plutôt que « courant » ; « association »⁷⁹ plutôt que « lien » ; « fantaisie »⁸⁰ plutôt qu'« imagination » ; « concevoir »⁸¹ plutôt que « se représenter » ; « entendement »⁸² plutôt que « compréhension » ; etc. Il y a

ensuite le langage de la tradition des sentiments moraux, qui a été élaboré principalement par Shaftesbury, Hutcheson et Hume⁸³. Par exemple, la traduction de l'anglais « *sense* » pose un problème, puisque le « sens » français n'a pas toujours les mêmes connotations. Il peut s'agir en anglais d'un organe corporel apportant des sensations, mais aussi d'une faculté de juger dépassant de beaucoup le niveau de la simple sensation, au point qu'une de ses traductions possibles est « raison »⁸⁴. Mais, faute d'une meilleure solution, les traducteurs choisissent de toujours rendre « *sense* » par « sens », comme dans les expressions « sens moral »⁸⁵ ou « sens de la convenance »⁸⁶. Ils doivent ainsi accepter délibérément le risque que le lecteur puisse confondre le sentimentalisme de Smith avec le sensualisme de Condillac, ou avec celui des *Lettres* de la marquise de Condorcet. « *Self-love* » est également un point d'achoppement dans le langage de la tradition des sentiments moraux, puisque le français peut proposer deux expressions concurrentes : « amour de soi » ou « amour propre »⁸⁷. Les traducteurs optent pour la première expression en se conformant à une longue tradition philosophique. Comme c'est le cas de l'expression anglaise, l'« amour de soi » n'a pas de connotation négative en tant que tel, alors que l'« amour propre » est souvent dévalorisé dans le vocabulaire des philosophes⁸⁸. Un troisième exemple de référence dont est imprégné le texte de Smith est le langage du stoïcisme. Dans ce cas le choix des mots en anglais par Smith renvoie délibérément au vocabulaire de la philosophie gréco-latine, et il convient de les traduire en choisissant des mots français qui laissent percevoir ce vocabulaire sous-jacent grâce à des racines linguistiques communes. On traduit ainsi « recommander »⁸⁹ plutôt que « désigner à l'attention de » par référence au latin *commendatio* (et au grec *oikeiosis*) ; « convenance »⁹⁰ plutôt que « bienséance » par référence au latin *convenientia* (et au grec *katekon*) ; « décorum »⁹¹ plutôt que « cérémonial » par référence au latin *decorum* (et au grec *prepon*) ; et « bons offices »⁹² plutôt que « bienfaits » par référence au *De officiis* de Cicéron ; etc.

41 On peut noter pour finir que cette traduction est accompagnée de nombreuses notes de bas de page, qui bien sûr reflètent son projet de traduction. Cela ne signifie pas que ces notes proposent directement des interprétations ou des commentaires de la philosophie de Smith. Les notes interprétatives appellent trop les critiques, et par ailleurs rien ne vieillit plus vite qu'elles en fonction des modes intellectuelles. Les traducteurs ont donc estimé qu'il aurait été dommage d'entacher quelque qualité que leur travail pût éventuellement posséder en le faisant dépendre de la pertinence d'interprétations, ou de la date de péremption de commentaires. C'est pourquoi les notes ne sont faites que pour expliciter les sources philosophiques ou littéraires de Smith, permettant parfois de révéler l'existence de ce que j'ai appelé différents langages ; pour expliquer le contexte historique d'allusions à certains personnages ou événements ; pour montrer les connexions qui lient entre elles les différentes parties de la *Théorie*, ou qui existent entre celle-ci et les autres écrits de Smith ; pour donner des explications sur l'évolution du texte au cours de ses éditions successives ; et pour justifier ceux des choix de traduction qui nécessitent une explication exprès. Pour le dire autrement, alors que le projet de traduction de la marquise de Condorcet l'a conduite à écrire les *Lettres sur la sympathie* pour corriger et étendre la doctrine de Smith, le projet de traduction des traducteurs contemporains les ont amenés à rédiger un savant appareil critique d'histoire de la philosophie.

Conclusion

42 Pour utiliser des catégories communément utilisées chez les théoriciens de la traduction⁹³, faut-il conclure que la traduction de la *Théorie* au xx^e siècle est « sourcière » (priviliégiant la source), dans la mesure où elle tente d'accueillir au sein du français la langue et la culture invitées en leur permettant de conserver leurs caractéristiques propres ? Faut-il considérer, à l'inverse, que les traductions du xviii^e siècle sont « ciblistes » (priviliégiant la cible), parce qu'elles ont plutôt choisi de lire le texte au moyen d'une grille d'interprétation adaptée avant tout à la langue et à la culture d'accueil ?

43 Une telle opposition théorique, bien qu'éclairante, n'en risque pas moins d'apparaître trop abstraite pour pouvoir rendre compte précisément de la réalité des cas concrets. Dans le cas des traductions françaises de la *Théorie*, elle ne correspond qu'imparfaitement à la pratique des traducteurs, et aux objectifs qu'ils semblent poursuivre. Ces traducteurs – et probablement peut-on dire cela d'à peu près tous les traducteurs, sauf de dogmatiques qui se mettraient en tête d'appliquer à tout prix une théorie traductologique – n'ont certainement pas pris la décision d'être « sourciers » ou « ciblistes » en tant que tels, juste pour être « sourciers » ou « ciblistes ». Chacune de ces deux approches possède évidemment ses avantages et ses désavantages, et un traducteur n'est amené à rechercher les avantages et à tolérer les désavantages d'une de ces approches, voire à mélanger les deux approches de façon pragmatique, que parce qu'il y est poussé par quelque chose d'autre de plus concret. C'est ce quelque chose d'autre que j'ai caractérisé, ci-dessus, comme le projet subjectif du traducteur dans le cadre de son contexte objectif. Ainsi, plutôt que d'affirmer que la marquise de Condorcet est une « cibliste », ce qui à un certain degré d'abstraction n'est certes pas faux, mieux vaut expliquer qu'avec sa traduction elle espère contribuer à l'édification d'une France démocratique où les sentiments moraux entre citoyens seraient guidés par la raison. Au lieu de dire que les traducteurs du xx^e siècle sont des « sourciers », ce qui n'est certes pas faux là non plus, mieux vaut montrer qu'ils tentent d'interroger les éventuels fondements moraux du libéralisme économique au moyen des méthodes de l'histoire de la philosophie.

44 Maintenant que je pense avoir suffisamment démontré l'importance de la prise en compte du contexte objectif et du projet subjectif propres à chacune des traductions françaises de la *Théorie*, il est temps de revenir enfin au sentiment d'« insoutenable légèreté » dont je parlais au début de cet article. Quel rapport y a-t-il entre ce sentiment paradoxal et ce que l'on vient d'exposer ci-dessus à propos du contexte objectif de la traduction et de son projet subjectif ? Quel lien existe-t-il entre, d'une part, la contingence et la responsabilité qui sont constitutives du paradoxe de l'« insoutenable légèreté », et, d'autre part, le contexte et le projet qui sont constitutifs de l'acte de traduire ? Je dirais que dans mon cas la « légèreté » de traduire provient du contexte objectif et de sa contingence, tandis que j'attribuerais son caractère parfois « insoutenable » au projet subjectif et à la responsabilité que ce dernier suppose.

45 En effet, d'une part, traduire n'est pas pesant lorsque l'on réalise que l'on est porté par tout un contexte historique, que les questions que l'on pose au texte sont celles de son époque. On sait que ses contemporains sont eux aussi poussés à poser les mêmes questions, et qu'ils ne pourront donc accueillir cette entreprise qu'avec un certain intérêt. Pour forcer un peu le trait : qui, aux alentours de la fin du xx^e siècle, au sein du public susceptible de lire une traduction d'Adam Smith, ne se poserait pas de questions sur le libéralisme économique et sur ses éventuels fondements moraux ? Qui ne voudrait pas qu'une traduction d'Adam Smith aide à rechercher dans cette direction ? De là provient la « légèreté ». Mais, d'autre part, se sentir porté par son contexte et savoir que l'on se pose des questions qui intéressent son époque n'empêche pas que la mise en œuvre du projet que l'on se

donne soit source d'anxiété. Le souci de la littéralité – dans sa volonté de rigueur technique et sa crainte du contresens – ainsi que les exigences de l'histoire de la philosophie – dans sa recherche des sources et sa peur de l'anachronisme – peuvent se muer en activité obsessionnelle fatigante. De là vient le caractère parfois quelque peu « insoutenable ». L'« insoutenable légèreté » signifie donc simplement que (re)traduire n'échappe pas au lot commun de toutes les activités humaines dans l'histoire, tiraillées qu'elles sont entre les joies créatives de la contingence et les angoisses de la responsabilité.

Notes

1 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux* [1759], trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, Paris, PUF, coll. « Léviathan », 1999. L'ouvrage a bénéficié quatre ans plus tard d'une édition révisée au format de poche : Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2003. Cette traduction est un travail d'équipe mené à bien par trois personnes, mais ici je ne parle qu'en mon nom propre. Mon point de vue sur notre entreprise collective, notamment dans la troisième partie et dans la conclusion de cet article, n'exprime pas forcément celui de mes deux collègues et amis.

2 Milan Kundera, *L'insoutenable légèreté de l'être* [1984], trad. François Kérel revue par l'auteur, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1989.

3 *Id.*, p. 20. Kundera relie explicitement cette réflexion à la doctrine de « l'éternel retour » chez Nietzsche, *id.*, p. 13. Sortie de ce contexte philosophique, l'expression « *einmal ist keinmal* » peut être utilisée comme une formule d'excuse pour s'autoriser à recommencer après un premier échec (« la première fois ne compte pas »), ou pour assurer que quelque chose n'est pas habituel (« une fois n'est pas coutume »). Walter Benjamin, l'auteur de l'essai sur *La tâche du traducteur* [1921], cite également plusieurs fois ce proverbe dans ses écrits, comme le rappellent Robert Kahn et Catriona Seth, « Avant-propos : une fois ne suffit pas », dans Robert Kahn et Catriona Seth (dir.), *La retraduction*, Mont Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, p. 7.

4 Si la traduction est un domaine d'étude travaillé depuis longtemps, le concept et la pratique spécifiques de la retraduction n'ont commencé à recevoir l'attention qu'ils méritent qu'assez récemment, à partir des années 1990 (voir la note 5 ci-dessous). Même le terme de « retraduction » est relativement peu commun, et sa signification flottante. Une retraduction peut être soit une seconde traduction (par exemple deux traductions françaises d'un même livre anglais qui se sont succédées dans le temps – tel est bien le cas des traductions de la *Théorie des sentiments moraux* de Smith examinées ici), soit une traduction redoublée (par exemple quelqu'un traduit de l'anglais en français un livre qui était déjà la traduction anglaise d'un ouvrage allemand – tel est le cas de certains écrits allemands de Hannah Arendt, qui sont passés en français à partir de leur traduction anglaise), soit même une rétro-traduction (par exemple quelqu'un traduit du français en anglais un livre qui avait déjà été préalablement traduit de l'anglais en français – comme pour *The Complete Works of Jeremy Bentham* publiées par John Bowering, Edinburgh, William Tait, 1838-1843, qui retraduisent en anglais certaines des traductions françaises de Bentham effectuées par son disciple suisse Étienne Dumont).

5 Sur les problèmes de la retraduction de nombreuses études de cas particuliers ont paru, mais pour des réflexions générales on peut consulter les références suivantes : *Retraduire*, n° 4 de la revue *Palimpsestes*, 1990 (voir notamment Paul Bensimon, « Présentation », p. ix-xiii, Antoine Berman, « La retraduction comme espace de traduction », p. 1-7) ; Yves Gambier, « La retraduction, retour et détour », *Meta. Journal des traducteurs*, vol. 39, n° 3, 1994, p. 413-417 ; Patrizia Pierini, *L'atto del tradurre. Aspetti teorici e pratici della traduzione*, Rome, Bulzoni, 1999 (voir notamment « La ritraduzione in prospettiva teorica e pratica », p. 51-72) ; Bernard Rousset, « La retraduction et le problème de la langue première d'une pensée philosophique », dans Olivier Bloch et Jacques Moutaux (dir.), *Traduire les philosophes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 247-256 ; *Pourquoi donc retraduire ?*, n° 15 de la revue *Palimpsestes*, 2004 (voir notamment Annie Brisset, « Retraduire ou le corps changeant de la connaissance : sur l'historicité de la traduction », p. 17-45) ; Lawrence Venuti, « Retranslations : The Creation of Value », *Bucknell Review : A Scholarly Journal of Letters, Arts and Sciences*, vol. 47, n° 1, 2004, p. 25-38 ; Outi Paloposki, « A Thousand and One Translations : Revisiting Retranslation », dans Gyde Hansen, Kirsten Malmkjær et Daniel Gile (éd.), *Claims, Changes and Challenges in Translation Studies*, Amsterdam, Benjamins, 2004, p. 27-38 ; Siobhan Brownlie, « Narrative Theory and Retranslation Theory », *Across Languages and Cultures*, vol. 7,

n° 2, 2006, p. 145-170 ; Juan Jesús Zaro Vera et Francisco Ruiz Noguera (dir.), *Retraducir : una nueva mirada. La retraduccion de textos literarios y audiovisuales*, Málaga, Miguel Gómez Ediciones, 2007 (voir en particulier Juan Jesús Zaro Vera, « En torno al concepto de Retraducción », p. 7-29) ; *De traduction en retraduction*, n° 218 de la revue *Traduire*, 2008 (voir notamment Jean-Pierre Lefebvre, « Retraduire », p. 7-13) ; Robert Kahn et Catriona Seth (dir.), *La retraduction, op. cit.* (voir notamment Robert Kahn et Catriona Seth, « Avant-propos : une fois ne suffit pas », p. 1-7, Yves Chevrel, « Introduction : la retraduction – und kein Ende », p. 11-20) ; Enrico Monti et Peter Schnyder (dir.), *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*, Paris, Orizons, 2011 (voir notamment Enrico Monti, « Introduction : La retraduction, un état des lieux », p. 9-27, Jean-René Ladmiral, « Nous autres traductions, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... », p. 29-48, Yves Gambier, « La retraduction, ambiguïtés et défis », p. 49-66).

6 Cet oubli de l'histoire est ce qu'Yves Gambier, dans « La retraduction, retour et détour », art. cit., p. 414, dénonce sous l'appellation de « vision logocentrique du texte » ou de croyance en l'« immanence du sens ». Dans ce cas « l'aveuglement des premiers traducteurs serait dépassé par les dénégations des seconds, dans leur effort de se rapprocher de la source » (*ibid.*).

7 C'est bien en ce sens qu'Henri Meschonnic, dans *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier, 1999, p. 436, peut déclarer : « Traduire, même ce qui n'a encore jamais été traduit, c'est toujours déjà retraduire. Parce que traduire est précédé par l'histoire du traduire ».

8 Sur la réception internationale des écrits de Smith (en Allemagne, Russie, Pologne, Italie, France, Espagne, au Japon, etc.), on peut se référer à deux recueils d'études : Hiroshi Mizuta et Chuhei Sugiyama (éd.), *Adam Smith : International Perspectives*, New York, Saint Martin Press, 1993 ; Keith Tribe (éd.), *A Critical Bibliography of Adam Smith*, Londres, Pickering and Chatto, 2002. Plus spécifiquement sur la réception internationale de la *Théorie*, lire les remarques de Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael, « Introduction », dans Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael (éd.), Oxford, Oxford University Press, 1976, p. 29-33.

9 En italien, voir Adam Smith, *Teoria dei sentimenti morali*, trad. Cesare Cozzo, intro. Adelino Zanini, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana Treccani, 1991. En espagnol, voir Adam Smith, *Teoría de los sentimientos morales*, trad. Carlos Rodríguez Braun, Madrid, Alianza, 1997. Avant ces traductions intégrales il existait quand même des traductions partielles, sous forme d'anthologies. Mais elles ne datent quand même que du xx^e siècle. En italien, voir Adam Smith, *Morale dei sentimenti e ricchezza delle nazioni*, trad. Ida Cappelletto, Naples, Guida, 1974. En espagnol, voir Adam Smith, *Teoría de los sentimientos morales*, trad. Edmundo O'Gorman, intro. Eduardo Nicol, México, El Colegio de México, 1941 (cette traduction partielle d'environ 170 pages, alors que l'original en fait aux alentours de 400, est réalisée à partir du classique recueil de textes de Lewis Amherst Selby-Bigge (éd.), *British Moralists, being Selections from Writers principally of the Eighteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1897).

10 Le séjour de Smith en France a certainement été décisif pour l'influence que les Lumières françaises eurent sur le philosophe écossais, et inversement. Sur ce point, consulter les biographies intellectuelles de Smith, notamment John Rae, *The Life of Adam Smith* [1895], New York, Cosimo, 2006, chap. XII-XIV, p 174-231 ; Ian Simpson Ross, *The Life of Adam Smith* [1995], Oxford, Oxford University Press, 2^e éd., 2010, chap. XIII, p. 209-233 ; Nicholas Phillipson, *Adam Smith. An Enlightened Life*, New Haven, Yale University Press, 2010, chap. IX, p. 180-199.

11 Pour une histoire de la réception des écrits de Smith en France du xviii^e au xx^e siècle, lire Gilbert Faccarello et Philippe Steiner, « The Diffusion of the Work of Adam Smith in the French Language : An Outline History », dans Keith Tribe (éd.), *A Critical Bibliography of Adam Smith, op. cit.*, p. 61-119. Sur cette même réception en France au xviii^e siècle, voir Harvey Chisick, « The Representation of David Hume and Adam Smith in the *Année Littéraire* and the *Journal Encyclopédique* », dans Deidre Dawson et Pierre Morère (éd.), *Scotland and France in the Enlightenment*, Lewisburg, Bucknell University Press, 2004, p. 240-263 ; ainsi qu'Alexander Broadie, *Agreeable Connexions : Scottish Enlightenment Links with France*, Edinburgh, John Donald, 2012, chap. 5. Pour la réception de la *Théorie* en France, voir Takaho Ando, « The Introduction of Adam Smith's Moral Philosophy to French Thought », dans Hiroshi Mizuta et Chuhei Sugiyama (éd.), *Adam Smith : International Perspectives, op. cit.*, p. 207-209 ; Ruth Scurr, « Inequality and political stability from the Ancien Régime to the Revolution : The reception of Adam Smith's *Theory of Moral Sentiments* in France », *History of European Ideas*, n° 25, 2009, p. 441-449. Pour la réception de l'*Enquête* en France, voir Kenneth Carpenter, « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith et politique culturelle en France », *Économies et Sociétés*, n° 10, 1995, p. 5-30 ; Kenneth

Carpenter, *The Dissemination of the Wealth of Nations in French and in France, 1776-1843*, New York, The Bibliographical Society of America, 2002.

12 Ces deux traductions contemporaines sont Adam Smith, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], trad. Paulette Taïeb, Paris, PUF, 1995 ; Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], trad. Philippe Jaudel *et al.*, Paris, Economica, 2000-2005.

13 Cette distinction entre le contexte objectif et le projet subjectif s'inspire, quoique de façon assez libre, des analyses d'Antoine Berman dans *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995, p. 74-82. Dans ces pages Berman opère en fait une triple distinction entre la « position traductive », le « projet de traduction » et « l'horizon du traducteur ». La « position traductive » est un « compromis entre la manière dont le traducteur perçoit, en tant que sujet pris par la pulsion de traduire, la tâche de traduction, et la manière dont il a internalisé le discours ambiant sur le traduire » (*id.*, p. 74-75). Le « projet de traduction » est « la manière dont, d'une part, le traducteur va accomplir la translation littéraire, d'autre part assumer la traduction même, choisir un mode de traduction » (*id.*, p. 76). L'« horizon du traducteur » est « l'ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels et historiques qui déterminent le sentir, l'agir et le penser du traducteur » (*id.*, p. 79). Ce que je nomme « contexte objectif » s'inspire donc de l'« horizon du traducteur » de Berman, tandis que le « projet subjectif » correspond bien sûr à son « projet de traduction ». En revanche je ne reprends pas ici l'idée de « position traductive », d'une part parce qu'elle supposerait toute une analyse des théories de la traduction en France au XVIII^e siècle, d'autre part à cause du manque d'indices permettant d'explicitier la « pulsion de traduire » de la plupart des traducteurs dont je parle ici. Je ne nie donc pas du tout la pertinence de cette catégorie de « position traductive » en général, mais je considère qu'elle tombe hors du cadre du présent article.

14 Adam Smith, *Métaphysique de l'âme, ou Théorie des sentiments moraux*, trad. Marc-Antoine Eidous, 2 vol., Paris, Briasson, 1764. Marc-Antoine Eidous (1724-1790), traducteur fécond et collaborateur assidu de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, a également traduit plusieurs ouvrages de Francis Hutcheson, un des compatriotes écossais et inspirateur de Smith. Voir sa notice dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, rédigée par une société de gens de lettres et de savants, Paris, Michaud Frères, 1811-1828, vol. 12 (1814), p. 575.

15 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, VII, iii, 2, p. 425.

16 Adam Smith, *Correspondence of Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press, 1977, lettre de février 1772, p. 161 : « C'était une grande mortification pour moi de voir la manière dont mon livre (*Théorie des sentiments* [sic] *moraux*) avait été traduit dans la langue d'une nation où je n'ambitionne sûrement pas d'être estimé plus que je ne le mérite. Votre bonté généreuse m'a délivré de cette peine, et m'a rendu le plus grand service que l'on puisse rendre à un homme de lettres. Je me promets un grand plaisir à lire une traduction faite parce que vous l'avez désiré ». Smith écrit (en français) pour dire sa reconnaissance à la marquise de Boufflers, apprenant que cette dernière est à l'initiative de la nouvelle traduction de la *Théorie* qui paraîtra en 1774-1775, voir plus bas. Il exagère peut-être sa déception envers la traduction précédente d'Eidous, pour mieux exprimer sa gratitude envers la « bonté généreuse » de son amie la marquise. En effet la traduction d'Eidous est loin d'être catastrophique et, à part le titre, elle ne prend pas d'excessives libertés par rapport à l'original. Elle respecte la structure des parties et chapitres du livre, et en suit de près les raisonnements. Les écarts par rapport à l'anglais se lisent surtout dans des choix de détail, qui ont certes une importance significative. C'est d'ailleurs aussi le cas des autres traductions françaises de la *Théorie* au XVIII^e siècle. Cette fidélité est remarquable et mérite d'être signalée car l'époque ne manque pas de « belles infidèles », ces traductions qui sont de véritables réécritures et n'hésitent pas à changer le plan de l'ouvrage, à ajouter ou à retrancher des paragraphes entiers, des illustrations ou des notes.

17 Pour une présentation d'ensemble de la philosophie morale en France au XVIII^e siècle, voir Lester G. Crocker, *Nature and Culture. Ethical Thought in the French Enlightenment*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1963 ; Jacques Domenech, *L'éthique des Lumières. Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989.

18 Eidous n'écrit qu'un très bref « Avertissement » à sa traduction, voir Adam Smith, *Métaphysique de l'âme, ou Théorie des sentiments moraux*, trad. Marc-Antoine Eidous, *op. cit.*, vol. I, p. vii-viii. Il y vante le « succès » de l'ouvrage « en Angleterre », la « clarté du style et sa simplicité », et la manière dont « les matières métaphysiques les plus abstraites [sont] mises à la portée du commun des lecteurs ». Ces arguments sont autant commerciaux qu'intellectuels, ce qui nous rappelle qu'au XVIII^e siècle comme aujourd'hui

les enjeux de la traduction sont aussi de nature économique. Par exemple, l'une des plus grandes entreprises intellectuelles du siècle, la composition de l'*Encyclopédie* [1751-1772] de Diderot et d'Alembert, a commencé comme un projet commercial de traduction de la *Cyclopædia* [1728] d'Ephraïm Chambers.

19 Dans le cadre d'une première traduction, modifier le titre d'un livre, ou d'un film, pour l'adapter au goût et à la culture du public peut se révéler être un choix pertinent. Pensons ainsi, pour prendre un exemple méritoire, à la façon dont le cycle romanesque de Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu* [1913-1927], a d'abord été traduit en anglais sous le titre *Remembrance of Things Past* par Charles Kenneth Scott-Moncrieff, New York, Henry Holt and Company, 1922-1931. Cette expression est tirée des *Sonnets* [1609] de William Shakespeare, précisément du deuxième vers du sonnet n° 30 : « *When the sessions of sweet silent thought / I summon up remembrance of things past...* » (selon la traduction de François-Victor Hugo, *Sonnets de Shakespeare*, Paris, Michel Levy frères, 1857 : « Quand aux assises de ma pensée doucement recueillie j'assigne le souvenir des choses passées... »). Elle a l'avantage de transmettre immédiatement au lecteur anglophone cultivé de l'époque le sentiment de mélancolie qui sature la narration proustienne. Quant à la traduction littérale, *In Search of Lost Time*, elle ne sera utilisée que plus tard, par une génération ultérieure de traducteurs sous la direction de Christopher Prendergast (Londres, Allen Lane, 2002). C'est que, la *Recherche* étant aujourd'hui un ouvrage bien connu, la traduction littérale possède désormais plusieurs avantages. « *Search* » (recherche) revêt une connotation analytique qui est bien plus philosophique qu'un contemplatif et songeur « *remembrance* » (souvenir), et « *lost time* » (temps perdu) peut prendre la saveur âcre de la perte et du gâchis alors que « *past things* » (choses passées) n'évoque guère que l'aimable doux-amer de la nostalgie. De même, Scott Moncrieff a prudemment choisi de traduire le titre de l'un des volumes du cycle, *Sodome et Gomorrhe*, par *Cities of the Plain* (« Les villes de la plaine »). Cela a l'avantage de conserver la référence biblique (il s'agit d'une citation de Genèse, 19, 29, désignant effectivement les villes de Sodome et Gomorrhe) tout en s'abstenant prudemment de heurter de front le puritanisme de l'époque, lequel aurait pu être choqué par une allusion trop directe aux sodomites. Prenant en compte l'évolution contemporaine des mœurs, la nouvelle traduction de 2002 rétablit évidemment la littéralité du titre, *Sodom and Gomorrah*.

20 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. abbé Jean-Louis Blavet, 2 vol., Paris, Valade, 1774-1775. Jean-Louis Blavet (1719-1809), bibliothécaire du prince de Conti, censeur royal, ami de François Quesnay et des Physiocrates, a également traduit les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 vol., en 1779-1780. Voir sa notice dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne, op. cit.*, vol. 5 (1823), p. 576-577. Smith écrit à Blavet qu'il est « fort content » de sa traduction de la *Théorie*, et « encore plus » de celle de l'*Enquête* ; voir Adam Smith, *Correspondence of Adam Smith, op. cit.*, lettre du 23 juillet 1782, p. 260.

21 Jean-Louis Blavet, « Préface », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. abbé Jean-Louis Blavet, *op. cit.*, vol. I, p. viii.

22 Louis Alexandre, Duc de La Rochefoucauld (1743-1792), président de l'Académie royale des sciences, député des États généraux et de l'Assemblée constituante durant la Révolution française, est le petit-fils de François, Duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Réflexions ou sentences et maximes morales* [1664], auxquelles Smith fait référence dans la *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, VII, ii, 4, p. 411. On se fera une idée de son milieu intellectuel grâce à un livre consacré au salon tenu par sa mère : Daniel Vaugelade, *Le salon physiocratique des La Rochefoucauld, animé par Louise Elisabeth de La Rochefoucauld, Duchesse d'Enville, 1716-1797*, Paris, Publibook, 2001.

23 Voir la lettre écrite par La Rochefoucauld quatre ans après l'abandon de son projet, dans Adam Smith, *Correspondence of Adam Smith, op. cit.*, lettre du 3 mars 1778, p. 233 : « j'avois eu peut-être la témérité d'entreprendre une traduction de votre *Théorie* ; mais comme je venois de terminer la première partie, j'ai vu paroître la traduction de M. l'Abbé Blavet, et j'ai été forcé de renoncer au plaisir que j'aurois eu de faire passer dans ma langue un des meilleurs ouvrages de la vôtre ». La Rochefoucauld propose également à Smith de traduire la cinquième édition révisée de la *Théorie*, mais ce projet, lui aussi, avorte, voir sa lettre du 6 août 1779, *id.*, p. 238 : « Je reçois avec bien du plaisir l'annonce de la nouvelle édition que vous préparez de cet excellent ouvrage ; je pousserai l'indiscrétion jusqu'à vous en demander un exemplaire quand il paroitra : et si les changements que vous y aurez faits exigeoient une nouvelle édition française, et que M. l'Abbé Blavet ne la donnât pas, j'aurois peut-être la témérité de reprendre mon entreprise, mais il faudroit que j'y fusse autorisé par votre aveu, et par l'assurance que vous voudriez bien revoir la traduction avant qu'elle vît le jour ». Ces deux tentatives avortées de La Rochefoucauld soulignent bien le poids des enjeux économiques liés à la

traduction, tels que nous les avons déjà notés à propos d'Eidous. La traduction n'est pas seulement une démarche intellectuelle mais aussi une entreprise commerciale, et La Rochefoucauld se retire du marché de l'édition parce que Blavet s'y est déjà installé.

24 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, 2 vol., Paris, Buisson, 1798. Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet (1764-1822), tient un salon réputé sous l'Ancien Régime. Bien que noble, elle est favorable aux idéaux démocratiques de la Révolution française. Plusieurs biographies lui sont consacrées, voir par exemple Thierry Boissel, *Sophie de Condorcet, femme des Lumières, 1764-1822*, Paris, Presses de la Renaissance, 1988. Notons en passant qu'il est révélateur de l'esprit du temps que l'un des traducteurs de la Théorie soit une traductrice. La traduction est souvent au XVIII^e siècle l'occasion pour les femmes de se faire un nom dans les milieux littéraires, philosophiques et scientifiques : que l'on pense à M^{me} du Châtelet traduisant Newton, ou plus tard à M^{me} Lavoisier traduisant les chimistes. Sur ce point voir Jean-Philippe Beaulieu (dir.), *D'une écriture à l'autre. Les femmes et la traduction sous l'Ancien régime*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 2004.

25 Sur les rapports entre la pensée de Smith et celle du marquis de Condorcet, voir Horst Dippel, *Individuum und Gesellschaft, soziale Denken zwischen Tradition und Revolution : Smith, Condorcet, Franklin*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1981 ; et Emma Rothschild, *Economic Sentiments : Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment*, Cambridge – MA, Harvard University Press, 2002.

26 Le titre original est en fait « Lettres à C*** sur la *Théorie des sentiments moraux* », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, *op. cit.*, vol. II, p. 355-507. Dans ce titre « C*** » désigne très probablement le philosophe Pierre Jean Georges Cabanis – bien qu'il ne soit pas totalement exclu que la marquise puisse s'adresser à son époux défunt Condorcet. Cabanis, dans les *Rapports du physique et du moral de l'homme* [1802], Genève, Slatkine, 1980, X, p. 549, rend d'ailleurs explicitement hommage à la façon dont la marquise critique et transforme la théorie smithienne de la sympathie. On dispose de deux éditions critiques récentes des *Lettres* : marquise de Condorcet, *Lettres sur la sympathie, suivies des Lettres d'amour*, dir. Jean-Paul de Lagrave, Montréal, L'Étincelle, 1994 ; marquise de Condorcet, *Les Lettres sur la sympathie (1798) de Sophie de Grouchy. Philosophie morale et réforme sociale*, dir. Marc André Bernier et Deidre Dawson, Oxford, The Voltaire Foundation, 2010. Il en existe également une traduction anglaise avec appareil critique : marquise de Condorcet, *Letters on Sympathy*, trad. Karin Brown, James E. McClellan III, Philadelphia, American Philosophical Society, 2008.

27 La traduction de la *Théorie* par la marquise, ainsi que ses *Lettres*, ont gagné l'intérêt de plusieurs commentateurs, parmi lesquels on peut lire avec profit : Takaho Ando, « M^{me} de Condorcet et la philosophie de la "sympathie" », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n^o 216, 1983, p. 335-336 ; Takaho Ando, « The Introduction of Adam Smith's Moral Philosophy to French Thought », dans Hiroshi Mizuta et Chuhei Sugiyama (éd.), *Adam Smith : International Perspectives*, *op. cit.*, p. 207-209 ; Evelyn L. Forget, « Cultivating Sympathy : Sophie Condorcet's *Letters on Sympathy* », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 23, n^o 3, 2001, p. 319-337 ; Deidre Dawson, « From Moral Philosophy to Public Policy : Sophie de Grouchy's Translation and Critique of Smith's *Theory of Moral Sentiments* », dans Deidre Dawson et Pierre Morère (éd.), *Scotland and France in the Enlightenment*, *op. cit.*, p. 264-283 ; Jean Delisle, « La marquise de Condorcet : l'aristocrate républicaine, la traductrice militante et la philosophe », dans Jean-Philippe Beaulieu (dir.), *D'une écriture à l'autre. Les femmes et la traduction sous l'Ancien Régime*, *op. cit.*, p. 243-264 ; Marc André Bernier, « Sophie de Condorcet, lectrice française d'Adam Smith », *Travaux de littérature*, n^o 22, 2009, p. 227-236 ; Jeanne Britton, « Translating Sympathy by the Letter : Henry Mackenzie, Sophie de Condorcet, and Adam Smith », *Eighteenth-Century Fiction*, vol. 22, n^o 1, 2009, p. 71-98 ; Ruth Scurr, « Inequality and political stability from the Ancien Régime to the Revolution : The reception of Adam Smith's *Theory of Moral Sentiments* in France », art. cit., p. 441-449 ; Catriona Seth, « Adam Smith retraduit par Sophie de Condorcet », dans Robert Kahn et Catriona Seth (dir.), *La retraduction*, *op. cit.*, p. 61-72 ; Alexander Broadie, *Agreeable Connexions : Scottish Enlightenment Links with France*, *op. cit.*, chap. 5 ; Spiros Tegos, « Sympathie morale et tragédie sociale : Sophie de Grouchy lectrice d'Adam Smith », *Noesis*, n^o 21, 2014, p. 265-292 dans le présent volume ; Eric Schliesser, « Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet : Wisdom and Reform between Reason and Feeling », dans Eileen O'Neill et Marcy P. Lascano (éd.), *Feminist History of Philosophy : The Recovery and Evaluation of Women's Philosophical Thought*, Dordrecht, Springer, 2014. Consulter également les quatre articles inclus dans les *Lettres sur la sympathie, suivies des Lettres d'amour*, dir. Jean-Paul de Lagrave, *op. cit.*, (voir notamment Jean-Paul de Lagrave, « Sophie de Condorcet, marquise des Lumières et adepte de la sympathie », p. 17-44) ; ainsi que les sept articles inclus dans *Les Lettres sur la sympathie (1798) de Sophie de Grouchy. Philosophie morale et réforme sociale*, dir. Marc André

Bernier et Deidre Dawson, *op. cit.*, (voir notamment Catriona Seth, « Un double service rendu à la postérité : la Théorie des sentiments moraux par Adam Smith, suivie des Lettres sur la sympathie », p. 127-137 ; Daniel Dumouchel, « Une éducation sentimentale : sympathie et construction de la morale dans les *Lettres sur la sympathie* de Sophie de Grouchy », p. 139-150 ; Michel Malherbe, « Justice et société chez Sophie de Grouchy », p. 151-161 ; Marc André Bernier, « Rhétorique et politique des émotions physiques de l'âme chez Sophie de Grouchy », p. 167-178).

28 Marquise de Condorcet, « Lettres à C*** sur la *Théorie des sentiments moraux* », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, *op. cit.*, vol. II, lettre I, p. 357.

29 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, III, 3, p. 220-221 ; sur ce thème voir aussi VI, ii, 2, p. 321-323 ; et VI, iii, p. 336. Le thème de la lutte entre factions est courant dans la philosophie politique britannique de l'époque, en référence notamment aux révolutions anglaises de 1641 et 1688. Toutefois il n'est pas totalement impossible qu'en écrivant ces lignes Smith pense aux commencements de la Révolution française de 1789. Les passages de VI, ii, 2, p. 321-323 et de VI, iii, p. 336 appartiennent en effet à la sixième édition de la *Théorie* en 1790, dont le manuscrit a été remis à l'éditeur au début de l'hiver 1789 – comme en témoigne Dugald Stewart dans « Account of the Life and Writings of Adam Smith » [1794] dans Adam Smith, *Essays on Philosophical Subjects*, Oxford, Oxford University Press, 1980, p. 328.

30 Marquise de Condorcet, « Lettres à C*** sur la *Théorie des sentiments moraux* », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, *op. cit.*, vol. II, lettre VIII, p. 490. Plus généralement, le projet républicain s'exprime principalement dans les lettres VI, VII et VIII.

31 Pour cette redéfinition sensualiste du concept de sympathie, voir surtout *id.* lettre I. On notera que chez la marquise le rationalisme (moral) n'exclut pas le sensualisme. Tout rationalisme n'est pas forcément idéaliste, du moins est-ce une question de définition.

32 *Id.*, lettre V, p. 440. Sur le rôle de la réflexion par rapport au sentiment, voir aussi *id.*, lettre II, p. 370-371.

33 *Id.*, lettre V, p. 441.

34 *Id.*, lettre VI, p. 453.

35 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, I, i, 1, § 1, p. 24. En anglais : « *the most hardened violator of the laws of society is not altogether without pity* ». Par commodité de lecture, et notamment à l'intention du lecteur non anglophone, je cite Smith dans le corps du texte de cet article à partir de la traduction de Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, mais je donne l'original anglais en note pour comparer. Cette dernière traduction est toujours plus littérale que celle de la marquise de Condorcet, pour des raisons qui seront exposées plus bas.

36 *Id.*, I, i, 4, p. 45-46. En anglais : « *degree* ».

37 En anglais : « *proportion* », « *measure* », « *pitch* », « *point* ».

38 *Id.*, I, i, 3, § 9, p. 41. En anglais : « *extravagant and out of proportion* ».

39 *Id.*, I, i, 5, § 10, p. 53 et I, i, 3, § 10, p. 41. En anglais : « *measure* ».

40 *Id.*, I, i, 4, § 7, p. 45 ; I, i, 4, § 9, p. 47 ; I, i, 5, § 8, p. 52 ; etc. En anglais : « *pitch* ».

41 *Id.*, I, ii, Introduction, § 1, p. 55. En anglais : « *pitch* ».

42 *Id.*, I, ii, Introduction, § 2, p. 56. En anglais : « *point of propriety* ».

43 *Id.*, I, i, 5, p. 50 et *passim*.

44 *Id.*, I, i, 5, § 8, p. 52 : « impartial » est omis (en anglais : « *impartial spectator* ») ; III, 3, § 4, p. 200 : « l'œil de ce spectateur impartial » devient « notre conscience » (en anglais : « *the eye of the impartial spectator* ») ; III, 3, § 28, p. 212 : « il jouit [...] de l'applaudissement de tout spectateur impartial et droit » devient « il s'applaudit lui-même » (en anglais : « *he enjoys [...] the applause of every candid and impartial spectator* ») ; III, 3, § 42, p. 219 : « impartial » est omis (en anglais : « *impartial spectator* ») ; etc.

45 Marquise de Condorcet, « Lettres à C*** sur la *Théorie des sentiments moraux* », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, *op. cit.*, vol. II, lettre V, p. 435-436.

46 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Bizou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, I, i, 1, § 1, p. 24.

47 *Id.*, I, i, 1, § 1, p. 23. En anglais : « *some principles in his nature, which interest him in the fortune of others* ».

48 *Id.*, I, i, 1, § 5, p. 27. En anglais : « *fellow-feeling with any passion whatever* ».

49 *Id.*, III, 3, § 2, p. 197. En anglais : « *the eye of the body* » et « *the natural eye of the mind* ».

50 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, Paris, Barois aîné, 1830 ; puis Paris, Guillaumin et Compagnie, 1860 (avec une introduction et des notes d'Henri Baudrillart) ; et enfin Plan de la Tour, Éditions d'aujourd'hui, coll. « Les introuvables », 1982 (réimpression de l'édition de 1860, avec l'introduction et les notes d'Henri Baudrillart).

51 Sur l'importance des révisions que Smith apporte à la dernière édition de la *Théorie*, voir David Daiches Raphael, *The Impartial Spectator. Adam Smith's Moral Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2007, I, p. 1-11 : « Two versions » ; Ryan Patrick Hanley, *Adam Smith and the Character of Virtue*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, III, p. 82-99 : « The what and how of TMS VI ». Ces révisions posent des questions philosophiques décisives pour la compréhension de Smith, comme celle de son jugement sur la société commerçante (*Théorie*, I, iii, 3), celle de la signification de sa théorie des vertus (*id.*, VI), celle de sa position vis-à-vis de la religion (*id.*, II, ii, 3), celle de la place qu'il attribue au stoïcisme (*id.*, VI, iii et VII, ii, 1), ou encore celle d'une possible évolution de sa conception du spectateur impartial (*id.*, III, 2). Certes, l'importance philosophique de ces révisions a été négligée pendant longtemps – c'est-à-dire avant la publication de travaux d'histoire de la philosophie tels que les deux livres que je viens juste de citer. Mais leur simple importance quantitative (plus de 100 pages inédites ajoutées, qui composent une partie du livre totalement nouvelle) est suffisamment évidente pour recommander au public une traduction basée sur la dernière édition.

52 Sur ce point on pourra lire des citations tirées de journaux tels que la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* [1747-1793] et *La décade philosophique* [1794-1807], ou encore de la correspondance de divers critiques de l'époque, notamment dans Gilbert Faccarello et Philippe Steiner, « The Diffusion of the Work of Adam Smith in the French Language : An Outline History », art. cit., p. 61-119 ; et Catriona Seth, « Adam Smith retraduit par Sophie de Condorcet », art. cit., p. 61-72. Le parti pris favorable des critiques du temps envers la traduction de la marquise de Condorcet tient peut-être aussi en partie au prestige de son défunt mari, dont elle assure à la même époque la publication des œuvres posthumes. Il se peut également que la réouverture de son salon littéraire, qui avait déjà été fameux sous l'ancien régime, ait joué en faveur de son succès.

53 Voir Victor Cousin, *Cours d'histoire de la philosophie morale au XVIII^e siècle*, Paris, Ladrangé, 1840, vol. II, p. 99-183 ; Théodore Jouffroy, *Cours de droit naturel* [1834], 3^e éd., Paris, Hachette, 1858, vol. I, p. 406-427, et vol. II, p. 1-55.

54 Sur l'interprétation de la philosophie morale de Smith en France pendant la première moitié du XIX^e siècle, lire Jean-Pierre Cotten, « La réception d'Adam Smith chez Cousin et les éclectiques », *Corpus*, n° 18/19, 1991, p. 51-60 ; Jean-Pierre Cotten, « La réception d'Adam Smith chez les derniers idéologues et dans la "nouvelle philosophie" », dans Jean-Pierre Cotten, *Autour de Victor Cousin. Une politique de la philosophie*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 117-143 ; Laurent Jaffro, « Raison et sentiment. L'histoire des théories du sens moral vue par Jouffroy », dans Elisabetta Arosio et Michel Malherbe (dir.), *Philosophie française et philosophie écossaise, 1750-1850*, Paris, Vrin, 2007, p. 137-150.

55 Henri Bergson, *Leçons clermontoises* [1885-1888], Paris, L'Harmattan, 2003-2006, vol. I, leçon LXVI ; *Les deux sources de la morale et de la religion* [1932], Paris, PUF, 1948, chap. I.

56 L'apparition de « *das Adam Smith Problem* » en Allemagne est retracée par Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael, « Introduction », dans Adam Smith, *Theory of Moral Sentiments*, éd. Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael, *op. cit.*, p. 20-25 ; et David Daiches Raphael, *Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press, 1985, V, p. 86-90.

57 Henri Baudrillart, « Introduction », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, dir. Henri Baudrillart, Paris, Guillaumin et Compagnie, 1860, p. v-vi. Il expose des vues similaires dans un livre paru en même temps : Henri Baudrillart, *Des rapports de la morale et de l'économie politique* [1860], 2^e éd., Paris, Guillaumin et Compagnie, 1883, p. 97-98.

58 Henri Baudrillart, « Introduction », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, dir. Henri Baudrillart, *op. cit.*, p. vii.

59 *Id.*, p. xi. Le concept d'harmonie intéresse particulièrement les économistes libéraux du

xix^e siècle pour penser ce que Smith avait pu décrire en son temps avec la métaphore de la « main invisible ». Voir notamment l'ouvrage de l'économiste français Frédéric Bastiat, *Les harmonies économiques* [1850].

60 *Id.*, p. x.

61 *Id.*, p. viii, où Baudrillard se réfère aux ouvrages de Cousin et Jouffroy cités dans la note 53 ci-dessus.

62 *Id.*, p. xiii.

63 Note de Baudrillard dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. marquise de Condorcet, dir. Henri Baudrillard, *op. cit.*, p. 434.

64 Elie Halévy, *La formation du radicalisme philosophique* [1901-1904], Paris, PUF, 1995, vol. I, chap. 3.

65 Albert Schatz, *L'individualisme économique et social : ses origines, son évolution, ses formes contemporaines*, Paris, Armand Colin, 1907, partie I, chap. 4.

66 Voir Didier Deleule, *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Paris, Aubier, 1979 ; Michel Malherbe, *Kant ou Hume*, Paris, Vrin, 1980 ; Yves Michaud, *Hume et la fin de la philosophie*, Paris, PUF, 1983 ; Michel Malherbe, *La philosophie empiriste de David Hume*, Paris, Vrin, 1984 ; Jean-Pierre Cléro, *La philosophie de passions chez David Hume*, Paris, Klincksieck, 1985.

67 Les recherches françaises sur le *Scottish Enlightenment* aboutissent notamment en 2000 à la création de Société française d'études écossaises (SFEE) et à son site sur la Toile.

68 Claude Gautier, *La naissance de la société civile. Lectures anglo-écossaises : Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF, 1993 ; Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, « Introduction : Structure et arguments de la *Théorie des sentiments moraux* », dans Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, p. 1-13 ; Michaël Biziou, *Le concept de système dans la tradition anglo-écossaise des sentiments moraux, 1699-1795. De la métaphysique à l'économie politique (Shaftesbury, Hutcheson, Hume, Smith)*, Lille, ANRT, 2000 ; Michaël Biziou (dir.), *Adam Smith et la théorie des sentiments moraux*, n° 4 de la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2000 ; Michaël Biziou, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, PUF, 2003 ; Magali Bessone et Michaël Biziou (dir.), *Adam Smith philosophe. De la morale à l'économie, ou philosophie du libéralisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

69 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, II, ii, 3, p. 140-141. Voir sur cette question Claude Gautier, *La naissance de la société civile. Lectures anglo-écossaises : Mandeville, Smith, Ferguson*, *op. cit.*

70 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, II, ii, 1, p. 129-133. Voir sur cette question Michaël Biziou, « Libéralisme économique, pauvreté et inégalités sociales selon Adam Smith », dans Magali Bessone et Michaël Biziou (dir.), *Adam Smith philosophe. De la morale à l'économie, ou philosophie du libéralisme*, *op. cit.*, p. 183-200.

71 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, VI, i, p. 296-297. Voir sur cette question Michaël Biziou, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, *op. cit.*, p. 140-148.

72 Comme l'expliquent Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael, « Introduction », dans Adam Smith, *Theory of Moral Sentiments*, éd. Alec Lawrence Macfie et David Daiches Raphael, *op. cit.*, p. 1-5.

73 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, *passim*. En anglais : « degree », « high », « low », « pitch », « mediocrity », « to enliven », « to alleviate ».

74 *Id.*, I, i, 1, § 4, p. 26-27 et *passim*. En anglais : « to enter into ».

75 *Ibid.* et *passim*. En anglais : « to go along with ».

76 *Ibid.* et *passim*. En anglais : « to bring the case home to oneself ».

77 *Id.*, et *passim*. En anglais : « spectator », « actor », « applause », « the light in which it is seen ».

78 *Id.*, I, i, 3, § 8, p. 40 et *passim*. En anglais : « common ».

79 *Id.*, VI, ii, 1, § 12, p. 309 et *passim*. En anglais : « association ».

80 *Id.*, I, i, 1, § 3, p. 25 et *passim*. En anglais : « fancy ».

81 *Id.*, I, i, 1, § 1, p. 24 et *passim*. En anglais : « *to conceive* ».

82 *Id.*, I, i, 5, § 6, p. 51 et *passim*. En anglais : « *understanding* ».

83 Sur l'élaboration de la tradition des sentiments moraux chez Shaftesbury, Hutcheson, Hume et Smith, lire Michaël Biziou, *Le concept de système dans la tradition anglo-écossaise des sentiments moraux, 1699-1795. De la métaphysique à l'économie politique* (Shaftesbury, Hutcheson, Hume, Smith), *op. cit.*

84 Par exemple, le titre du roman *Sense and Sensibility* [1811] de Jane Austen ne peut guère être littéralement traduit par « Sens et sensibilité », de peur de verser soit du côté trop charnel de « l'empire des sens » (sensation), soit du côté trop abstrait du « sens de la vie » (signification). On l'a traduit plutôt par *Raison et sensibilité*, trad. Isabelle de Montolieu, Paris, Arthus-Bertrand, 1814 ; ou encore par *Le cœur et la raison*, trad. Pierre Goubert, Paris, Gallimard, 2009.

85 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, III, 4, § 5, p. 225 et *passim*. En anglais : « *moral sense* ».

86 *Id.*, I, ii, 3, § 8, p. 72 et *passim*. En anglais : « *sense of propriety* ».

87 Un auteur que Smith connaît bien, Bernard Mandeville, utilise « *self-liking* » par opposition à « *self-love* » à la manière dont le français oppose « amour de soi » et « amour propre ». Voir Bernard Mandeville, *The Fable of the Bees* [1705-1729], Oxford, Clarendon Press, 1924, vol. II, 3^e dialogue, p. 130. Mais Smith ne reprend pas cet usage.

88 Les deux termes d'amour de soi (du latin *amor sui*) et d'amour propre (du latin *amor proprius*) ont à l'origine été utilisés dans le but de rendre deux acceptions opposées du mot grec *philautia* tel qu'on le trouve notamment chez Aristote. Dans une analyse célèbre, Aristote distingue deux *philautiai*, l'une vertueuse et l'autre vicieuse : « l'homme de bien sera suprêmement égoïste, quoique d'un autre type que celui auquel nous réservons notre réprobation » écrit-il dans *l'Éthique à Nicomaque*, IX, 8, 1168b12-1169a17 (trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1983). Au XVIII^e siècle on peut prendre pour référence l'usage fixé en français par Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci définit l'amour de soi comme un instinct de conservation qui n'est nullement vicieux, tandis que l'amour propre suppose la médiation du regard d'autrui et conduit au vice, voir le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* [1755] dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, vol. III, note XV, p. 219. Quant à Smith, lorsqu'il évoque ce que devient le *self-love* sous le regard d'autrui, il parle de *pride* (orgueil), de *love of praise* (amour de l'éloge) ou de *vanity* (vanité). Voir notamment Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau, *op. cit.*, I, iii, 2, p. 91-94, et III, 2, p. 176-177.

89 *Id.*, VI, 1, § 1, p. 295 et *passim*. En anglais : « *to recommend* ».

90 *Id.*, I, i, 3, § 1, p. 38 et *passim*. En anglais : « *propriety* ».

91 *Id.*, I, ii, 1, § 11, p. 61 et *passim*. En anglais : « *decorum* ».

92 *Id.*, II, i, 2, § 4, p. 116 et *passim*. En anglais : « *good offices* ».

93 Voir en particulier l'article de Jean-René Ladmiral, « Sourciers et ciblistes », *Revue d'esthétique*, n° 12, 1986, p. 33-42. Ladmiral « appelle "sourciers" ceux qui, en traduction (et, particulièrement, en théorie de la traduction), s'attachent au signifiant de la langue du texte-source qu'il s'agit de traduire ; alors que les "ciblistes" entendent respecter le signifié (ou, plus exactement, le sens et la valeur) d'une parole qui doit advenir dans la langue-cible » (*id.*, p. 33). Cette distinction peut déjà être décelée chez Friedrich Schleiermacher, *Des différentes méthodes du traduire* [1813], trad. Antoine Berman et Christian Berner, Paris, Le Seuil, 1999, p. 49 : « Ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à sa rencontre, ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'écrivain aille à sa rencontre ». Dans le premier cas le traducteur s'arrange pour que le lecteur perçoive, comme en filigrane, la présence sous-jacente de la langue de départ ; dans le second cas il vise à créer l'illusion que l'auteur aurait lui-même directement écrit dans la langue d'arrivée.

Pour citer cet article

Référence papier

Michaël Biziou, « Traductions et retraductions françaises de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. L'insoutenable légèreté de (re)traduire », *Noesis*, 21 | 2013, 229-263.

Référence électronique

Michaël Biziou, « Traductions et retraductions françaises de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. L'insoutenable légèreté de (re)traduire », *Noesis* [En ligne], 21 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 17 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/noesis/1864>

Auteur

Michaël Biziou

Michaël Biziou, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé et docteur en philosophie, est maître de conférences en philosophie à l'université de Nice Sophia Antipolis et membre du Centre de recherche d'histoire des idées (CRHI) dans cette même université. Il consacre ses recherches à la philosophie morale et politique moderne, à l'étude du libéralisme économique des origines à nos jours, et à la philosophie de l'économie. Il est l'auteur de *Le concept de système dans la tradition anglo-écossaise des sentiments moraux. De la métaphysique à l'économie politique* (Shaftesbury, Hutcheson, Hume et Smith) (Lille, ANRT, 2000) ; d'*Adam Smith et l'origine du libéralisme* (Paris, PUF, 2003) ; et de *Shaftesbury. Le sens moral* (Paris, PUF, 2005). Il a dirigé *Adam Smith et la Théorie des sentiments moraux* (numéro de la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, Paris, PUF, 2000, 4) ; ainsi que *Adam Smith philosophe. De la morale à l'économie, ou philosophie du libéralisme*, en collaboration avec M. Bessone (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009). Il a également co-traduit la *Théorie des sentiments moraux* (Paris, PUF, 1999, éd. révisée en 2003) et les *Essais esthétiques* (Paris, Vrin, 1997) d'Adam Smith ; *Patriarcha, ou Du pouvoir naturel des rois. Suivi des Observations sur Hobbes* de Robert Filmer (Paris, L'Harmattan, 1991) ; et l'« Essai sur les miracles » de John Locke (dans *Lumières et religions*, Fontenay aux Roses, Les Cahiers de Fontenay, 1993, nos 71-72).

Articles du même auteur

Introduction.

L'élaboration réciproque de la philosophie et de la traduction [Texte intégral]

Paru dans *Noesis*, 21 | 2013

Introduction [Texte intégral]

Paru dans *Noesis*, 20 | 2012

Droits d'auteur

© Tous droits réservés